

EVENEMENT

P7

**Femme Leader et
«Be Your Dream»
célèbrent la femme**

L'invité du mercredi P12-13



Epiphany M. HOUMEY
Directrice exécutive du **CRIFF**

ECONOMIE

P14

**Les industries
extractives
dévoilent leurs
comptes à l'ITIE**

GRATUIT

SOCIAL

P8

**Grève de la STT
Un mot d'ordre
passablement suivi**

STOP AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

**8 mars : JOURNEE INTERNATIONALE
DE LA FEMME**

P6



moovzone

**Appelez le jusqu'à 7F la minute
selon l'heure et l'endroit.**

Jusqu'à **95% de réduction** sur vos appels vers Moov.

Pour souscrire, tapez ***106*5#** sur votre téléphone. Coût de souscription : 100 F



groupe
etisalat

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

moov zone

Appelez jusqu'à **7 F** la minute
selon l'heure et l'endroit.



Chez Moov nous savons que plus les tarifs baissent, plus vous êtes contents. C'est pourquoi nous avons créé Moovzone. Désormais vous pouvez profiter de réductions sur vos appels vers moov allant jusqu'à **95%** selon l'heure et l'endroit où vous vous trouvez.

Pour afficher le taux de remise sur votre écran de téléphone, activez les paramètres de diffusion cellulaire.

Pour souscrire, tapez ***106*5#**.

-95%

-30%

-40%

-30%

-10%

-20%

-90%

-50%

-40%

-30%

-80%



www.moov.tg

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe
etisalat



7 Raisons d'avoir confiance en nous

Un grand tirage :
10 000 exemplaires au lancement
(+ de **150 000 lecteurs**)



Une distribution adéquate :
abonnements institutionnels,
+ de **50 Colporteurs** répartis
sur **20 points** le jour de parution



Un journal **gratuit**
et **accessible** à tous
[disponible en pdf sur www.7joursici.com]



Des infos de **bonne qualité**
au ton **neutre** et **impartial**



Un journal au **design attractif**
et **agréable à lire**



Une **large cible**
(Hommes, Femmes, CSP +
et Actifs urbains)



Une **équipe professionnelle**
et **réactive** à toutes préoccupations

ça se passe

ici

L'Editorial de **Zico GNANI**

Femmes, à vous l'honneur

Une lutte de longue haleine pour un aboutissement satisfaisant, cela ressemble fort bien à l'objectif qui régent le parcours de la gent féminine qui a arpenté des sentiers épineux pour faire entendre sa voix et se libérer des pesanteurs qui ont jadis freiné son développement.

Depuis 1977 où les Nations Unies ont officiellement décrété la date du 8 mars pour célébrer cette lutte incarnée par les femmes, chaque année, la journée internationale de la femme est l'occasion de faire le point sur la condition de la femme, l'égalité des sexes, mais aussi de regarder au-delà de nos frontières et d'approfondir notre réflexion concernant les avancées futures.

Le souvenir de la lutte des femmes, rappelle bien les efforts consentis par ceux pour qui le combat pour le développement est quotidien. Peu importe le temps et la durée, l'essentiel d'une œuvre réside dans son accomplissement et les défis qu'elle tente de relever. C'est la philosophie du nouveau journal que vous avez entre vos mains : **7 jours ICI**. Un journal inédit de par son format et ses rubriques qui défient la rhétorique de la presse traditionnelle et surtout le traitement des informations qui vous fera changer votre vision de la presse. De la première à la dernière page, le contenu est jaugé pour répondre à vos aspirations et satisfaire vos besoins d'une presse professionnelle et crédible qui vous informe, vous éduque et vous divertit.

Les défis ? Ils sont nombreux à relever, et c'est ce à quoi le nouveau journal veut bien s'atteler : couper avec la redondance habituelle ; aller à l'information sans attendre l'action contraire ; soumettre le traitement de l'information à un nouveau style d'écriture



et la rendre disponible à tous sans parti pris, sont entre autres valeurs ajoutées qui démarquent l'hebdomadaire **7 jours ICI** de ce que les lecteurs ont connu jusqu'ICI.

En plus de la richesse des informations et l'aspect attractif de ses colonnes, votre journal est gratuit. Ce caractère, loin d'être un «danger pour la presse traditionnelle», vient plutôt compléter les besoins des lecteurs qui expriment leur soif d'une nouvelle façon d'appréhender l'actualité et des annonceurs qui y trouveront de nouvelles opportunités pour soigner l'image de marque de leurs entreprises. Vous n'aurez qu'à vous le procurer pour qu'il soit à vous pendant 7 jours et pour toujours.

Si la Journée internationale de la femme fournit de plus en plus l'occasion de dresser un bilan des progrès réalisés, d'appeler à des changements et de célébrer les actes de courage et de détermination accomplis par les femmes ordinaires qui ont joué un rôle extraordinaire dans l'histoire de leurs pays et de leurs communautés, le nouveau joyau, **7 jours ICI** répond à un sacerdoce similaire: relever tous les défis de la monotonie pour, enfin, vous faire aimer la lecture de la presse.

Avec vous, et à n'en point douter, les fruits répondront à la promesse des fleurs.

Bonne fête à toutes les femmes du monde.

4

GRÈVE POUR LA STT, DIALOGUE POUR LA CSTT

En conférence de presse le lundi soir, la Synergie des Travailleurs Togolaise(STT), mouvement syndical qui a lancé le mot d'ordre de grève les 4, 5 et 6 mars afin de faire le point de la première journée de grève, les organisateurs ont affiché un visage de satisfaction. Cependant, ils n'ont pas manqué de relever que le mot d'ordre pleinement suivi dans le secteur de la santé, de l'Education et de l'Enseignement Supérieur sur toute l'étendue du territoire n'a pas connu un succès dans le secteur de l'administration publique qui n'a pas respecté l'appel à la cessation de travail. Les responsables de la Synergie donnent rendez-vous aux travailleurs pour une Assemblée général cet après midi pour décider de la suite.

Avant eux, le Bureau Confédéral de la Confédération syndicale des Travailleurs du Togo (CSTT), réuni le même week-end pour réfléchir autrement à la meilleure conduite à adopter dans les revendications. Le bureau a estimé que seules les négociations peuvent permettre de trouver des solutions d'approche à tous les huit points contenus dans la plate forme revendicative de la STT. La CSTT affirme ne ménager aucun effort pour l'ouverture du dialogue.

5

LE TOGO À L'ÉCOLE DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT AU JAPON

Une délégation togolaise participe depuis lundi et ce jusqu'au 15 mars à Yokohama (30km de Tokyo au Japon) à rencontre internationale sur l'aide publique au développement. Organisée par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), cette conférence a pour objectif de fournir aux participants une bonne compréhension sur la philosophie, l'approche et les modalités de l'aide publique au développement (APD) du Japon

et une connaissance approfondie du partenariat entre le Japon et les pays d'Afrique francophone. Des pays africains ont été conviés, dont le Togo, jugé éligible par le gouvernement japonais. Plusieurs hauts cadres togolais délégués par la présidence, la primature, les ministères des Affaires étrangères, des Transports, du Commerce, de l'Economie et des Finances, de l'Agriculture et de la Planification y participent.

6

UNE MISSION DE L'UIP EST À LOMÉ

Une mission de l'Union Inter Parlementaire (UIP) dirigée par le malien Me Kassoum Issa Tapo est arrivée à Lomé le weekend dernier. Des rencontres de la délégation de l'UIP avec le gouvernement togolais, le Président de l'Assemblée nationale et les responsables de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) sur l'affaire des neuf (9) députés renvoyés du Parlement en novembre 2010 ont débuté

lundi à Lomé. De toute évidence, le refus du gouvernement togolais de donner une suite à l'arrêt de la Cour de Justice de la CEDEAO favorable au parti de Jean-Pierre Fabre ne serait pas du goût de l'UIP et surtout de sa commission des droits de l'Homme. Cette mission de l'UIP intervient pendant que deux des neuf députés renvoyés du Parlement, notamment Ouro Akpo Tchagnao et Kwami Manti sont derrière les barreaux suite aux enquêtes ouvertes après les incendies des marchés de Kara et de Lomé.

7

ILS EN ONT AUSSI BÉNÉFICIÉ DANS LA KOZAH

Dans la Kozah, la semaine a été marquée par l'aide de l'Etat aux commerçantes et commerçants victimes des incendies. L'opération de distribution des fonds a eu lieu dans les institutions bancaires de la ville.

1

CEDEAO :

2^{ÈME} MANDAT POUR ALASSANE OUATTARA



La 42^{ème} Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui s'est tenue les 27 et 28 février 2013 à Yamoussoukro, République de Côte d'Ivoire, a reconduit le Président ivoirien à la tête de la commission. Après avoir rendu un hommage

appuyé à S.E.M. Alassane Ouattara, Président en exercice de la Conférence et hôte du sommet, pour son "engagement permanent, dans la conduite des destinées de la Communauté et pour sa contribution positive à la consolidation du processus de l'intégration régionale et dans la Gestion des crises au Mali et en Guinée Bissau", les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé de le reconduire, à la Présidence de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'institution communautaire pour un nouveau mandat d'un an. Le prochain Sommet Ordinaire de tiendra à Abuja, République Fédérale du Nigeria.

2

BAD :

LOMÉ À SON BUREAU

Le président de la Banque Africaine de Développement (BAD), le Rwandais Donald KABERUKA a procédé le vendredi, 1^{er} mars à l'inauguration du Bureau National de la Banque au Togo en présence du Premier Ministre togolais Arthème AHOOMEY-ZUNU.

Le président de cette banque a exprimé lors de la cérémonie, toute sa satisfaction par rapport à la bonne relation qui lie la BAD au Togo en saluant au passage, les progrès réalisés, par le pays sur les plans politique et économique. Depuis 40 ans, la BAD a décaissé en faveur du Togo environ 551.32 millions de dollars US. Le bureau



de la BAD au Togo, installé dans l'immeuble de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), aura donc pour mission d'assurer une aide en conseil dans l'exécution des projets et réformes et aider à l'amélioration de l'environnement des affaires. Le patron de la BAD a quitté Lomé dimanche après avoir visité des chantiers financés par la BAD au Togo.

UEMOA. Elle se définit comme un groupe bancaire multi-métiers qui propose une offre étendue et diversifiée de produits bancaires et financiers. La BOA, détenue à plus de 50% par la Banque Marocaine du commerce extérieur (BMCE), groupe classé 12^{ème} banque africaine (Classement des 200 premières banques africaines de Jeunes Afrique) comprend la BOA-BENIN, 31^{ème} banque en Afrique de l'ouest pour l'année 2012, la BOA-BURKINA (49^{ème}) et la BOA-MADAGASCAR.

3

LA BOA S'IMPLANTE AU TOGO

Agréé sur le marché boursier de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) la BOA vient d'obtenir l'agrément bancaire de l'Etat togolais pour ouvrir une filiale au Togo. La nouvelle banque du réseau BOA ouvrira ses portes au Togo avec trois (3) agences. La Bank Of Africa-Togo (BOA-TOGO) permettra au groupe BOA d'élargir son implantation dans la zone



facebook

Ici, des contributions intéressantes et quelques réactions sur les réseaux sociaux. Le mur de Gerry Taama ouvre le bal.

Tribune de Gerry Tama sur la loi de la HAAC

Revenir un peu sur ce bras de fer qui oppose ces derniers jours presse et gouvernement, au sujet de la loi portant attributions de la HAAC. Tout de go, disons les choses telles qu'elles sont, cette loi est inconstitutionnelle. L'article 26 de notre constitution est clair : «La liberté de presse est reconnue et garantie par l'Etat. Elle est protégée par la loi. Toute personne a la liberté d'exprimer et de diffuser par parole, écrit ou tous autres moyens, ses opinions ou les informations qu'elle détient, dans le respect des limites définies par la loi. La presse ne peut être assujettie à l'autorisation préalable, au cautionnement, à la censure ou à d'autres entraves. L'interdiction de diffusion de toute publication ne peut être prononcée qu'en vertu d'une décision de justice.», ce faisant, les articles 60, 61, 62, 63 de la loi organique portant création de la HAAC sont en contradiction avec cet article de notre constitution. Donc, que faire ? La mobilisation telle que la font les journalistes est une bonne chose et il faut les soutenir. En tant que politicien, j'hésite à m'y précipiter tout de suite, de peur qu'on crie à la récupération. Il est malheureux que toutes les organisations de presse ne travaillent pas ensemble. Il est malheureux aussi que certains journalistes utilisent cette affaire pour régler des comptes politiques. Toute dis-

persion d'objectifs est toujours contre-productive dans cette situation. Dans un second cas, saisir les personnes ressources. La lettre au président de la République est une bonne chose. Il peut en effet renvoyer le texte en second lecture avant promulgation. Une piste qui n'a pas encore été essayée, c'est la saisine par 1/5 des députés de l'AN, de la cour constitutionnelle pour inconstitutionnalité de la loi. Nos députés de l'opposition dépassant le chiffre de 17, peuvent rendre service aux médias en saisissant immédiatement la cour constitutionnelle. Ce serait la meilleure façon de faire jouer les mécanismes de balance. L'action du NET ces derniers jours va uniquement dans ce sens, l'alinéa 4 de l'article 104 le leur autorise. «Les lois peuvent, avant leur promulgation, lui être déferées par le Président de la République, le Premier Ministre, le Président de l'Assemblée nationale ou un cinquième (1/5) des membres de l'Assemblée nationale.» Pour finir, c'est que cette situation nous met tous dans une situation embarrassante, car plusieurs organes de presse parmi ceux qui sont à la tête de la contestation n'ont jamais été tendres à l'endroit de la justice. Ce sont les juges qui doivent se bidonner de cette situation, car voilà que subitement on leur trouve des vertus, au détriment de la HAAC, eux qui en temps nor-

mal sont supposés être inféodés au pouvoir. La vérité est qu'en dehors de la non-constitutionnalité - pourquoi diable ne pas donc modifier la constitution avant de modifier cette loi, je ne comprendrai jamais rien à ces députés de la majorité - les gardes fous existent, et ont déjà fait leur preuve par le passé. La réalité est que la HAAC ne fait que labéliser un pouvoir qu'il s'était octroyé depuis longtemps. Il nous souvient que c'est cette HAAC qui a suspendu la parution des journaux tribune d'Afrique et la nouvelle, sans que les intéressés ni les syndicats de presse ne réussissent à casser les décisions. Mais les voies de recours existent, notamment dans l'alinéa 2 de l'article 65 qui précise : les décisions de la Haute Autorité sont susceptibles de recours en annulation devant la Chambre administrative de la Cour suprême. Dans un délai de cinq (5) jours. La Chambre administrative statue dans un délai d'un (1) mois.» Cette disposition a d'ailleurs été utilisée par plusieurs journaux, pour suspendre des décisions de la HAAC, qui finissent pas se traiter ... à la justice.

Mon impression à moi est qu'on a allumé là un contre-feu sur lequel, la presse s'est jetée, et que la diversion a bien fonctionné.

Un seul point sur lequel il faudrait tout de même poser la question à M Tozoun : Article 54 stipule- Les émissions publicitaires à caractère politique sont interdites. Les grandes affiches publicitaires UNIR qui pavoisent toutes les rues du pays sont-elles concernées ou pas.

Allez, sacré pays tout de même. Cultivons notre jardin et essayons d'être heureux.

28 février, 17:39

mots d'ici

«Je vous souhaite à tous, à chacun d'entre vous, d'avoir votre motif d'indignation. C'est précieux. Quand quelque chose vous indigne comme j'ai été indigné par le nazisme, alors on devient militant, fort et engagé. On rejoint ce courant de l'histoire et le grand courant de l'histoire doit se poursuivre grâce à chacun. Et ce courant va vers plus de justice, plus de liberté mais pas cette liberté incontrôlée du renard dans le poulailler»



Stéphane Hessel

Diplomate français, auteur du best-seller «Indignez-vous !», décédé le 27 février 2013 à l'âge de 95 ans.

Indignez-Vous !

Phénomène d'édition et best-seller de 30 pages (4 millions d'exemplaires vendus, traduit en 34 langues !). Le discours du livre, comme un appel citoyen à s'impliquer directement en politique (sans nécessairement s'engager dans un parti) et à lutter pour l'intérêt général face aux dérives du système financier, avait touché un vaste public à travers le monde avec l'apparition du mouvement des Indignés en Espagne, en mai 2011 et qui s'est répandu à travers le monde, revendiquant notamment comme référence le manifeste de Hessel. «Les sociétés sont perdues, se demandent comment faire pour s'en sortir et cherchent un sens à l'aventure humaine.» explique-t-il. Mais Stéphane Hessel qui n'avait pas réussi - ou cherché - à armer ses lecteurs pour lutter contre les injustices décriées a voulu combler ce manque avec la sortie de son nouveau livre, À nous de jouer ! Son décès assurera sûrement sa meilleure promotion.



Phil Togo salut Gerry, bonne sortie ou plutôt bon retour ! L'article 65 est de tte façon mal écrit ! 5 jours ou 1 mois ? On voit bien la médiocrité de ceux qui tripatoillent nos lois et de ceux qui les votent aveuglement. Le dernier cas c'était la loi de Mme TIC qui a dû repasser devant les députés pour inconsistance. 28 février, 17:51



Togo Vi Gerry Komandega Taama «subitement on leur trouve des vertus, au détriment de la HAAC» En quoi relever des prerogatives qui reviennent à la justice, équivaut à lui trouver des vertus ? Là je crois que le raccourci est trop facile et trop gros. Quand je dis «C'est à la justice de trancher», je ne dis pas «La justice tranche correctement» vendredi, à 06:52



Kader Ibrahima ce qui me fait pitié c'est que certains journalistes soutiennent cette loi. comme dit VICTOR HUGO ; honte à celui qui rit quand Rome brûle. vendredi, à 10:57



Daniel Esso En tout cas, moi je n'ai pas encore vérifié la constitutionnalité de la loi mais seulement les journalistes togolais, à force de vouloir vendre seulement leurs journaux même en ne respectant pas la déontologie ont eu ce qu'ils voulaient. Et puis, je me dis aussi que c'est une manière pour qu'après le retrait de cette loi ils deviennent plus responsables. C'est fait exprès je pense. vendredi, à 13:53



Mario Alfasako mes chers je trouve tout ce débat inutile ; il n'y a que ceux qui n'ont rien piger de l'éthique et de la déontologie du métier de journalisme qui s'inquiètent. Pour être honnête nos journalistes ces derniers temps ont brillé dans les dérivés et il fallait que les responsables fassent quelques choses. Nous sommes une jeune démocratie n'oubliez surtout pas cela. samedi, à 13:58

08 MARS JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME Stop aux violences faites aux femmes

Les femmes et les adeptes de la cause féminine exigent une lutte plus active et surtout plus concrète contre les violences faites aux femmes. La célébration cette année de la Journée internationale de la femme devrait marquer un point décisif dans le combat contre toutes les formes de violences dont est victime la femme. Le thème retenu pour cette année 2013 en dit long : « Une promesse est une promesse : il est temps de passer à l'action pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes ». Assez d'approximations et beaucoup de tergiversations ont sillonné le canal de la lutte pour la libération des femmes et surtout la valorisation de leur apport au développement dans le monde. Après plus d'un demi siècle que dure ce combat, l'année 2013 semble sonner le glas pour dire enfin, halte à la violence faite aux femmes.

UNE LUTTE DE LONGUE HALEINE. Beaucoup de chemin parcouru, mais peu de résultat à mettre à l'actif des acteurs de lutte pour l'égalité des sexes et l'amélioration des conditions des femmes. Pourtant, c'est au cours de la Journée internationale de la femme de 1975 que les Nations Unies ont commencé à commémorer la Journée internationale de la femme tous les 8 mars. Deux ans plus tard, en décembre 1977, l'Assemblée générale adoptait une résolution proclamant qu'une Journée des Nations Unies pour les droits de la femme et la paix internationale devait être célébrée par les États



membres un jour quelconque de l'année, selon leurs traditions historiques et nationales. Depuis lors, cette Journée a pris une nouvelle dimension mondiale pour les femmes des pays développés

comme pour celles des pays en développement. Le mouvement international croissant en faveur des femmes, qui a été renforcé par les quatre conférences mondiales des Nations Unies sur les femmes, a contribué à faire de cette commémoration un point de ralliement pour mobiliser le soutien en faveur des droits des femmes et de la participation de ces dernières à la vie politique et économique. Mais après 53 ans de lutte commune, le parcours est encore long pour atteindre les objectifs escomptés.

LE RÔLE DES NATIONS UNIES. Rares sont les causes dont l'ONU assure la promotion qui aient suscité un appui plus intense

et plus vaste que la campagne menée pour promouvoir et protéger l'égalité des droits des femmes. La Charte des Nations Unies, signée à San Francisco en 1945, était le premier instrument international à proclamer l'égalité des sexes en tant que droit fondamental de la personne humaine. Depuis, l'Organisation a aidé à créer un patrimoine historique de stratégies, normes, programmes et objectifs convenus au plan international pour améliorer la condition de la femme dans le monde entier.

Au fil des ans, l'action menée par l'ONU en faveur de la promotion de la femme a pris quatre orientations précises : promotion de mesures juridiques ; mobilisation de l'opinion publique et de l'action internationale ; formation et recherche, y compris compilation de statistiques ventilées par sexe ; et assistance directe aux groupes désavantagés. Aujourd'hui, l'un des principes d'organisation centraux des travaux de l'ONU est qu'aucune solution durable aux problèmes sociaux, économiques et politiques les plus pressants de la société ne peut être trouvée sans la pleine participation, et la pleine autonomisation, des femmes du monde entier.

L'ÉDITION 2013 DE CETTE JOURNÉE AU TOGO. Chaque année, si le soin est laissé à chaque pays d'éditer son programme propre pour la célébration de la Journée internationale de la femme, le but visé est partout le même : promouvoir et protéger les droits des femmes.

Au Togo, la mise en place d'un ministère exclusivement consacré à la promotion féminine, illustre un début de volonté des pouvoirs publics de placer la cause des femmes au rang des priorités. L'action gouvernementale est appuyée par celle d'une société civile très active. Pour cette année, la célébration, au Togo, de la journée mondiale de la femme couvre tout le mois de mars avec des manifestations délocalisées sur l'ensemble du territoire national. Le point de départ a été donné ce 4 mars à Kara.

Ibn Zadiq
Jean Baptiste Bat

Violences faites aux femmes au Togo Quelques chiffres

Les résultats d'une étude sur les violences basées sur le genre réalisées en 2010 au Togo révèlent chez les filles âgées de 9 à 19 ans, 63% de violences physiques ; 92 % de violences psycho-morales ; 7% de violences sexuelles.

Le harcèlement sexuel par des amis de la famille (52%), des enseignants (40%), des camarades

(32%), des visiteurs (31%), des inconnus (28%), 7% de viols par le père biologique. L'école est le lieu où les filles subissent plus de violence physique (74%) et souvent des enseignants (18%). Ces études révèlent aussi que les sensibilisations sur les dispositifs juridiques des Violences basées sur le Genre restent encore faibles au Togo (25%).

TROPHEES Deux événements pour célébrer la femme togolaise

Be Your Dream vs Femme Leader

La presse écrite a soulevé une (vaine ?) polémique entre LACOM. TG, promotrice de l'événement Femme Leader de l'année et VAC-Togo suite au lancement par cette dernière d'un événement qui ressemble fort à celui de LA COM. TG. Nous avons vérifié pour vous dans les petits plats de l'un et de l'autre.

«BE YOUR DREAM» Le 18 février dernier, la firme hollandaise de textile, Vlisco a lancé l'événement «Be Your Dream», à l'occasion de la journée internationale de la femme. A travers ce programme, la firme a décidé de célébrer au Togo cinq femmes d'inspiration qui ont réussi à faire de leurs rêves une réalité. Elles tenteront de remporter le prix «Be Your Dream», unique du Mois de la femme Vlisco à l'issue d'un vote du public. Tout un programme

qui fait bouger le milieu de la mode togolaise et encourage de jeunes créateurs, mais aussi qui met le wax sous les feux de la rampe, promotion commerciale oblige.

FEMME LEADER DE L'ANNÉE

« Femme Leader de l'année » qui est à sa quatrième édition. La COM. TG a choisi depuis 2009, de rendre hommage aux femmes à travers cet événement, dans le seul but de tirer de l'ombre vers la lumière des femmes anonymes qui, de par leurs parcours, brillent à des postes de haute responsabilité malgré leur double position de mère et de femme active. Ces femmes d'exception, sont mises sous tous leurs jours à travers des rendez-vous télé très attendus par des millions de téléspectateurs à travers tous le pays. Ainsi les parcours de Madame Pasteur Abitor (Femme Leader 2009), de Maître Françoise

Abougnima Kadjaka (2010) et de la députée Nassara Ouro-Bang'na (2011) pourront encourager la jeune fille togolaise à la culture de l'excellence.

POLÉMIQUE.

La COM.TG reproche à Vlisco de manquer de créativité et d'avoir copier son événement. Un événement culturel et commercial étant un signe de la vitalité économique d'un pays et constituant un apport substantiel pour les métiers d'intermittents de spectacles, leur multiplication au Togo ne peut qu'être bénéfique au pays. Néanmoins les promoteurs d'événements doivent bien s'y prendre pour ne pas empiéter sur

des intérêts concurrentiels. La société Vlisco, à qui le bénéfice du doute ne profite pas dans le cas d'espèce, pour avoir été déjà approchée en vue du sponsoring du projet Femme Leader n'aurait-elle pas gagné plus en notoriété en s'associant plutôt à Femme Leader de l'Année ? Deux événements de même nature et aux objectifs quasi identiques pourront-ils survivre dans la carence ambiante qui caractérise le marché du sponsoring au Togo ? La femme togolaise au nom de laquelle les deux promoteurs s'expriment ne demande que plus d'épanouissement dans sa vie de tous les jours. Tant mieux si cet objectif est atteint.

Qui sont-elles ?

Toutes des femmes de poigne et au fait de leur métier respectifs ! Be Your Dream et Femme Leader ont fait un casting de haut niveaux dans la gente féminine togolaise. De quoi mettre le public dans un embarras de choix intéressant.

Le seul but de tirer de l'ombre vers la lumière ces femmes d'exception pour encourager la jeune fille togolaise à la culture de l'excellence », dicit Xavier Balouki de LA COM.TG.

« Elles ont réussi à faire de leurs rêves, une réalité. Ce prix a pour objectif de récompenser la femme ayant inspiré le plus les Togolais, par son engagement et ses réalisations professionnelles. Ce qu'une femme accomplit inspire souvent le rêve d'une autre femme. Nombreuses sont les femmes à puiser une grande inspiration dans le défis relevés et les rêves réalisés par d'autres », explique Olivier PAYEN, Directeur général de VAC-TOGO.

Beaucoup de ressemblances et des différences

A l'instar de la Femme Leader de l'Année qui est élue par vote SMS du public et sur le site internet de l'événement, l'Ambassadrice Vlisco de l'année sera élue par le public par vote SMS, sur internet ou dans les boutiques Vlisco et partenaires.

Les votants Vlisco peuvent gagner des places pour la nuit de remise de prix, ainsi qu'une robe sur mesure de leur choix. Ceux de la femme Leader gagnent des prix offerts par les partenaires de l'événement.

Une soirée VIP accueillera des invités triés sur le volet le 23 mars et dévoilera la Femme Leader 2013 en attendant celle de Vlisco le 30 mars qui sera agrémentée d'un défilé de mode.

Les deux soirées verront chacune, une femme élue qui remportera un trophée de distinction.

Au-delà de ces ressemblances, les deux événements ont à leur actif des «plus» qui les différencient et qui font leur particularité.

En plus du trophée de Femme Leader élue de l'Année, des trophées de l'Excellence sont décernés aux cinq nominées au titre de Femme Leader et un autre trophée du Mérite récompense l'ensemble de la carrière et des œuvres d'une femme connue ou anonyme.

L'événement Femme Leader de l'année étant une démarche qui

se prolonge dans le temps après l'élection, la personnalité qui est élue devient une ambassadrice de bonnes œuvres auprès de la jeune fille togolaise. Elle porte à bout de bras, grâce à sa notoriété et à son image, un programme d'activités qui concourent à sensibiliser les filles sur la culture de l'excellence dans tous les domaines d'activité en apportant des aides multiformes à celles qui sont nécessiteuses.

Dans son projet, VAC-TOGO encourage, lui, les créatrices, stylistes et couturières ayant un projet d'entreprise, en mettant à leur disposition, un financement nécessaire à la réalisation de leurs rêves à travers le Vlisco Fashion Dream Fund ou le financement d'un projet-mode, pilier de l'opération Be your dream du mois de la femme Vlisco.

En organisant cet événement dans six autres pays africains ou elle est implantée (Bénin, RDC, Ghana, Côte d'Ivoire, Niger, Nigéria), avec comme candidates des femmes bien connues sur le plan international à l'instar de l'actrice Akissi Delta, de la présentatrice télé Isabelle Anoh (Côte d'Ivoire) et de la journaliste Raïssa Gbejdi (Bénin), Vlisco devance Femme Leader qui a aussi l'intention de s'exporter dans les pays de l'UEMOA.

PRÉSENTATION

« Qu'elle soit femme au foyer, exerçant une activité génératrice de revenus ou investie d'une responsabilité majeure à titre privé ou national, la femme togolaise participe à plus d'un titre au développement de notre pays. Nous avons choisi, depuis 2009, de rendre hommage à celles-ci à travers l'événement Femme Leader de l'année, dans

Les Nominées

Femme Leader

Germaine Kouméalo Anaté,

Ecrivain

Christine Afanyiakossou Mensah,

Femme d'affaires

Blandine Sambiani-Bagnah,

Styliste

Dr Kanny Sokpoh-Diallo,

Médecin hépato-gastroentérologue

Be your dream

Sylvia Aquereburu,

Notaire

AdamaBacco,

Artiste-Marionnettiste

Candide Bamezon-Leguede,

Chef d'entreprise

Yasmin Issaka-Coubageat,

Editrice

Dr Nadouvi Lawson-Body,

Cardiologue, Présidente de la Fédération togolaise de Basket-ball



SOCIAL Grève de la STT

Un mot d'ordre passablement suivi

Le mot d'ordre de grève lancé par la Synergie des Travailleurs du Togo (STT) les 4, 5 et 6 mars 2013 ne cesse de diviser les travailleurs Togolais. Lundi, premier jour de ce mouvement, les avis sont partagés et nul ne pourra dire avec précision si le mot d'ordre a été respecté ou non. Un coup d'œil dans les services administratifs, et l'on peut constater que la plupart des fonctionnaires de l'administration publique sont allés au travail. Il est à noter cependant que les effectifs dans les services ne sont pas ceux des meilleurs jours. Quelques raisons ont été évoquées par quelques fonctionnaires qui ont bien voulu satisfaire notre indiscretion.

Y ALLER OU NE PAS

Y ALLER. Sous réserve de l'anonymat, un enseignant de l'Ecole catholique Marie-Reine de Tokoin Rail, à Lomé s'est exprimé sur les raisons (personnelles) qui expliquent sa réticence à la grève. Les raisons évoquées par ce quinquagénaire sont notamment, la non signature de la lettre d'invitation à la grève. Pour cet enseignant, l'invitation n'étant pas authentifiée, elle ressemble à un tract jeté dans la rue. Ensuite, l'enseignant déplore la non solidarité de leurs collègues enseignants du secteur public. « Nous avons observé la grève les années précédentes, confie l'enseignant. Mais lorsqu'il a été question de satisfaire les revendications, seuls les grévistes des écoles publiques en ont bénéficié ». Il faudra noter qu'après

le mouvement de grève de l'année scolaire 2011-2012, les enseignants du public ont reçu chacun 120.000 FCFA, puis à la rentrée 2012-2013 (l'année scolaire en cours), les mêmes enseignants ont reçu de la part du gouvernement la somme de 130.000 FCFA. Les enseignants des écoles privées (confessionnelles) sont considérés comme les parents pauvres de la politique gouvernementale de l'éducation. Cependant, un fonctionnaire d'Etat (toujours sous réserve de l'anonymat) nous confie les raisons qui l'ont poussé à observer la grève. Pour ce fonctionnaire d'une quarantaine d'années, l'Etat togolais a toujours fait fi des conditions de vie misérables des fonctionnaires. Il soutient que les travailleurs togolais sont sous payés, comparativement à leurs homologues des autres pays de la sous-région. « Depuis la dévaluation du franc CFA, le salaire du travailleurs togolais est resté le même », s'indigne-t-il. A part le salaire, les grévistes sont unanimes pour relever les mauvaises conditions de travail et de vie des fonctionnaires. A la question de savoir la suite à donner au mouvement s'il advenait que les différentes revendications ne sont pas satisfaites, la réponse est univoque : « l'organisation d'une nouvelle Assemblée générale de la STT pour d'autres mots d'ordre de grève, s'il le faut », concluent les grévistes.

Dans l'ensemble, il est à noter que dans les services sociaux, notamment les centres hospitaliers, un service minimum est suivi pour ne pas mettre davantage en danger,

la santé des patients.

UN CHAPELET DE REVENDICATIONS.

Les principales réclamations de la synergie tiennent en une dizaine de points. « Nous voulons une augmentation conséquente sur nos salaires ce qui veut dire qu'il faut une action conséquence sur la valeur indiciaire et une refonte de la grille salariale, ce sont les deux éléments essentiels sur lesquels le gouvernement doit agir », a laissé entendre le président de la STT Gilbert Tsolenyanou. Celui-ci égrène un chapelet d'autres revendications portées par la synergie : la revalorisation de l'allocation familiale, le rétablissement de l'indemnité de départ à la retraite, supprimée l'année dernière par l'Assemblée nationale, l'amélioration de la prime de transport des fonctionnaires, l'harmonisation de l'âge de départ à la retraite et l'ouverture de discussions sur certains articles du nouveau statut général de la fonction publique. « Aujourd'hui nos aînés partent à la retraite sans qu'on ne leur verse une allocation alors que les conditions de vie sont très difficiles. Nous demandons également qu'il y ait une amélioration de la prime de transport. Nous parlons d'harmoniser l'âge du départ à la retraite et qu'on revienne sur certains articles du nouveau statut général de la fonction publique », a mentionné le syndicaliste. « Le fonctionnaire togolais est le dernier des fonctionnaires de la sous-région. Le salaire

du fonctionnaire togolais est minuscule, il est minable. On n'a même pas un pouvoir d'achat », a relevé celui-ci qui dit attendre des « signes concrets de la part du gouvernement ». La STT a été créée le 22 janvier dernier après l'échec du mot d'ordre de grève des centrales syndicales du Togo. Cette synergie dénonce entre autres, l'immobilisme de la valeur indiciaire, l'absence de la grille salariale comme document annexe au statut général de la fonction publique votée le 20 janvier, la non harmonisation de l'âge de départ à la retraite, le flou sur les avancements, l'absence d'un chronogramme clair en ce qui concerne les décrets d'applications.

NÉGOCIATIONS.

Le ministre Yacoubou Hamadou, de la fonction publique a tenu à lever toute ambiguïté : « Nous ne devons pas prendre des engagements juste pour apaiser la situation d'urgence et ne pas pouvoir les respecter plus tard. Soyons raisonnable ! Nous devons améliorer les choses dans une certaine logique. Il ne sert à rien de doubler les salaires et de commencer par accumuler les arriérés dès le 2e mois. Trouvons des compromis qui puissent être tenus dans la durée au lieu d'accords éphémères qui provoqueront une nouvelle crise sociale ».

Une délégation de la Synergie a rencontré vendredi, en présence des six autres syndicats le ministre de la Fonction publique, Djifa Adjéoda, et son collègue du Travail, après un premier rendez-vous la veille à la Primature.

7 MINUTES

Démocratie et élections transparentes : la CEDEAO y tient !

La dernière Session Ordinaire de la CEDEAO a formulé le vœu que les élections législatives en Guinée et au Togo ainsi que les élections générales au Mali

et en Guinée Bissau prévues au cours de l'année 2013 seront aussi pacifiques, consensuelles, inclusives et crédibles. Un vœu très louable de la part des dirigeants ouest-africains. Mais, venant des Chefs d'Etat et de Gouvernement qui sont souvent taxés de fraudeurs d'élections, doit-on comprendre que ce sont plutôt les oppositions qui fraudent les élections ?



mots d'ici

« Si dans les manuscrits de Tombouctou, il ya des recettes de bonnes gouvernance, il serait temps que les gouvernements africains les consultent. »

Angélique Kidjo

Artiste béninoise de la chanson

HAAC Modification de la loi organique La presse dans tous ses états



Le projet de loi organique modifiant la loi organique n° 2004-021 du 15 décembre 2004 relative à la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) est à l'origine d'un tollé au sein de l'opinion depuis son adoption par l'Assemblée nationale le 19 février dernier. Ce projet de loi qui renforce les prérogatives de l'institution de régulation des médias au Togo, est qualifié de « liberticides » par des organisations de presse nationales. Que contient réellement ce projet de loi ? Quelles sont ses dispositions qui menacent la liberté de presse au Togo ? Ne renferme-t-il que des mesures contraignantes ?

LES FORCES ET FAIBLESSES DE LA LOI ORGANIQUE MODIFIÉE

En procédant à la modification de quinze articles de la loi n° 2009-029 du 22 décembre 2009, les pouvoirs Exécutif et Législatifs togolais renforcent la capacité de la HAAC dans son rôle de régulation de la

presse. Il est sans doute opportun que l'institution qui accorde aux organes de presse le droit de diffusion et de publication soit à même de posséder des outils de contrôle pour « réinstaurer cette institution dans ses vraies prérogatives », selon les propres termes de l'Exécutif. En outre, la loi stipule désormais en son article 49 que « la Haute Autorité est affectataire des fréquences des radiodiffusions sonores et des télévisions. Avant d'accorder l'autorisation d'installation et d'exploitation, la Haute Autorité s'assure de la disponibilité des fréquences ». Cette prérogative était autrefois dévolue à l'Autorité de réglementation des postes et télécommunications (ART&P).

ANTICONSTITUTIONNELLE.

Cependant la modification de cette loi est contraire au contenu de la Constitution togolaise. L'article 26 de la loi fondamentale dispose en son alinéa 3 que : « l'interdiction de diffusion de toute publication sur l'étendue du territoire, ne peut être prononcée qu'en vertu d'une décision de justice ». Or, la modification de la loi confère désormais cette prérogative à la HAAC qui selon l'article 26, alinéas 3, 4 et 5 dispose : « En cas de retards répétés constatés du dépôt légal des publications nationales, la Haute Autorité met en garde

la personne physique ou morale soumise à l'obligation de dépôt.

En cas d'inobservation de l'alinéa 1er ci-dessus pour trois (3) parutions successives en ce qui concerne les publications nationales, la Haute Autorité décide de la suspension pour trois (3) parutions du journal incriminé. En cas de récidive, la suspension peut aller jusqu'à six (6) parutions ». Cette modification et toute la procédure qui l'a suivie est tout simplement « anticonstitutionnelle ». Le Togo qui fut jusqu'à la veille du vote de cette loi, un pays modèle en matière de liberté de presse dans la sous-région, a fait un bon en arrière pour retourner à la case départ.

CE QUE CRAIGNENT LES JOURNALISTES TOGOLAIS

Il est à craindre que la HAAC ne gruge chaque jour le champ de compétence des journalistes et des associations professionnelles en matière d'éthique et de déontologie dans la presse écrite privée. Avec un peu de zèle, la HAAC pourrait en effet facilement glisser de son rôle d'organe de régulation de la presse audiovisuelle vers celui de police de la presse en général. La création de la HAAC est une initiative louable, certes. Mais, renforcer les attributions de la HAAC ou lui conférer d'autres prérogatives qui ne seraient pas

les siennes, revient à s'interroger sur le rôle de cette institution qui pourrait se retrouver à la limite de la réglementation étatique pure et dure de la presse. Si l'on n'y prend garde, la HAAC pourrait devenir un instrument de bâillonnement des médias privés notamment. N'est-ce pas ce qui fait peur aux médias qui jugent la nouvelle loi de la HAAC de « liberticide » !

DIVERGENCES. Pendant que les voies s'élèvent pour protester contre la modification de la loi, les points de vue ne s'accordent pas au sein des organisations de presse au Togo. Le Conseil national des patrons de presse (CONAPP), l'Observatoire togolais des médias (OTM) et l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) n'ont pas la même lecture de la loi que leurs consœurs protestataires. Le CONAPP, l'OTM et l'UJIT trouve des points positifs dans la modification de la loi, notamment en son article 67 qui dispose que : « La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication statue comme Conseil de discipline en matière de presse et de la communication audiovisuelle. Elle organise des séances d'audition publique des professionnels des médias auteurs de fautes graves. Les modalités et le fonctionnement des séances d'audition sont fixés par arrêté du Président de la Haute autorité ».

Que la loi soit promulguée ou pas, les organisations de presse et les journalistes dans leur ensemble se doivent de prendre toute leurs responsabilités : d'abord dans l'exercice du métier, en respectant les règles de l'éthique et de la déontologie ; ensuite que la HAAC ne se transforme pas en un tribunal contre la presse et qu'elle ne se détourne pas de son premier rôle, celui de réguler et de protéger la presse. Réguler la presse, c'est veiller à ce qu'elle soit un outil d'information utile à la population. Mais y prendre garde pour ne pas étouffer cette presse, serait, sans doute, la meilleure façon de la réguler.

**Alain Attisso
Ibn Zadiq**

LES ORGANISATIONS DE PRESSE S'ACTIVENT

Après moult réflexions, une Assemblée générale a été organisée le 23 février 2013 au cours de laquelle, le SAINTJOP, le RAJOSEP, le SYNJIT, l'AJST, l'OMDG et JDHO (organisations de presse nationales) ont adopté de nouvelles lignes de conduite face à l'adoption de ce projet de loi. Ces organisations de presse prévoient entre autres actions :

- faire des lobbyings auprès des groupes parlementaires dans le but d'une saisine de la Cour constitutionnelle, conformément au règlement,
- écrire aux organisations internationales,
- multiplier les rencontres avec le

corps diplomatique accrédité au Togo, • saisir le chef de l'Etat, afin qu'il demande une relecture de ce projet de loi dans les dispositions prévues par la Constitution,

• ne pas couvrir les activités des partis politiques représentés au Parlement, et qui ont donné leur quitus à ce projet de loi.

• créer une Synergie des organisations de presse pour formaliser les démarches.

Les actions sont soutenues de part et d'autres par des organisations de presse sur le plan international, notamment Reporters Sans Frontières (RSF), la Fédération internationale de journalistes (FIJ), le Regroupement

de la presse mauritanienne (RPM), l'Association burundaise des radiodiffuseurs (ABR), l'association des journalistes du Burkina-Faso (AJB), la Société des éditeurs de la presse privée (SEP), le Syndicat autonome des travailleurs de l'information et de la culture (SYNATIC).

Toutes ces organisations de presse demandent au gouvernement togolais de procéder au retrait du projet de loi et à initier une consultation avec les organisations de presse pour débattre des violations des règles déontologiques.

RELIGION La retraite de Sa Sainteté Benoît XVI, pape émérite» En attendant la fumée blanche

Après la démission de Benoît XVI (première d'un chef de l'Eglise catholique depuis sept cents ans) le jeudi 28 février à 20 heures, le Vatican va connaître une période de «siège vacant», puis d'élection. Mais d'ici que le nouveau pape soit désigné, que se passera-t-il ?

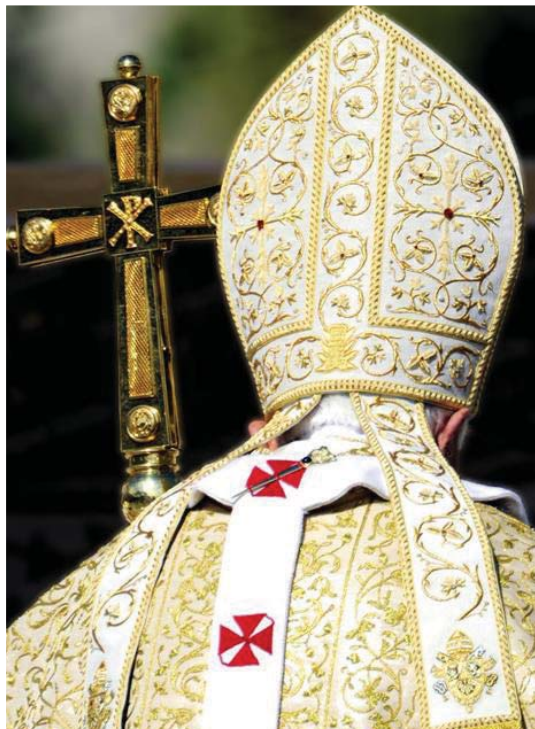
LE DÉMÉNAGEMENT PUIS UNE NOUVELLE VIE

. Le pape avait annoncé le 11 février qu'il renoncerait à sa charge, sans cérémonie particulière, le 28 février. Benoît XVI a quitté le Vatican pour gagner la résidence estivale des papes, à Castel Gandolfo, où il séjournera deux mois, le temps que soit rénové le monastère Mater Ecclesiae situé dans l'enclave vaticane, et où il se retirera ensuite dans une vie de prière et réflexion. Il se fera désormais appelé Sa Sainteté Benoît XVI, pape émérite» ou «Sa Sainteté Benoît XVI, pontife romain émérite».

LA SUCCESSION : UN PAPE NOIR, POURQUOI PAS ?

Les 209 cardinaux du monde entier, électeurs ou non, sont convoqués pour le 4 mars pour participer aux «congrégations» préparant l'élection du 266^e pape. Le Conclave ne sera convoqué (par vote sur la date) que lorsque tous les électeurs (115 annoncés) seront présents. Il se tiendra dans le huis-clos de la chapelle Sixtine. Les «papabiles» les plus fréquemment cités, sont le Ghanéen Peter Turkson, le Philippin Antonio Tagle, le Brésilien Odilo Scherer, le Canadien Marc Ouellet, l'Italien Angelo Scola et l'Américain Timothy Dolan. Benoît XVI ayant modifié la constitution pour avancer la date du Conclave, il se murmure que le Vatican souhaite que le nouveau pape soit élu à la mi-mars pour être intronisé avant le 24 mars, dimanche des Rameaux, et pouvoir présider aux cérémonies de la Semaine sainte.

L'INTÉRIM. Pendant la période de «siège vacant», le cardinal Italien et secrétaire d'État Tarcisio Bertone, numéro deux du Vatican, 78 ans, nommé camerlingue en avril 2007,



assurera l'interrègne. Tous les plus hauts responsables du «gouvernement» de l'Eglise, doivent se démettre de leurs fonctions à la mort ou la démission du Pape. Le cardinal camerlingue est le seul qui reste en poste pour administrer les affaires courantes de l'Eglise. Il a collaboré de 1995 à 2002 avec Joseph Ratzinger quand celui-ci était préfet de la Congrégation pour la foi, avant d'être nommé en 2006 secrétaire d'État du Vatican, («Premier ministre du gouvernement») du Saint-Siège.

LE CONCLAVE. Il devrait avoir lieu autour du 10 mars. Selon la législation actuelle, seuls les cardinaux de moins de 80 ans sont admis au conclave, et leur nombre ne peut excéder 120. Alors que l'entrée en conclave débute 15 jours au moins, 20 jours au plus, après la mort ou le renoncement d'un

pape, les cardinaux prêtent le serment de respecter le secret du vote et d'en accepter le résultat. La discipline grégorienne assouplie au fil des siècles prévoit que les cardinaux électeurs séjournent pour la durée du conclave à la résidence Sainte-Marthe, construite à cet effet dans l'enceinte de l'État de la Cité du Vatican. Les électeurs ne sont reclus que dans la Chapelle Sixtine, où ils procèdent aux votes d'élection. Officiellement, tout homme baptisé vivant en règle avec

l'Eglise peut prétendre au pontificat, mais c'est généralement l'un des cardinaux membres du Collège cardinalice qui est élu. Le nouveau Pape sera élu lorsqu'il aura recueilli les deux tiers des votes. Le matin du premier jour du conclave est réservé à la célébration de la messe. L'après-midi est consacré à l'entrée en conclave, puis au premier scrutin. Les jours suivants, on organise une session de vote le matin et une l'après-midi. Lors de chaque session, si les résultats d'un premier scrutin ne sont pas concluants, on procède immédiatement à un second scrutin, ce qui peut porter le nombre de scrutins quotidiens à 4. Après chaque scrutin, les cardinaux communiquent les résultats au reste du monde par l'intermédiaire d'une cheminée, un conduit étant spécialement

installé lors du conclave. Le résultat du vote est annoncé par une fumée noire (vote non concluant) ou blanche (vote concluant). En cas de fumée blanche, le conclave prend fin lorsque le pape a répondu favorablement à la question du cardinal doyen « Acceptez-vous votre élection canonique comme souverain pontife ? » puis à « De quel nom voulez-vous être appelé ? » Le Pape est finalement proclamé. Le feu est traditionnellement un feu de paille, mouillée s'il faut produire une fumée blanche, ajoutée aux bulletins de vote dans le poêle pour en produire une noire. Depuis le conclave de 2005, des fumigènes colorants fabriqués par un « poêle électronique » sont utilisés pour éviter les confusions. De plus, on a décidé cette année-là de faire sonner les cloches de Saint-Pierre en accompagnement de la fumée blanche afin d'éviter les hésitations des spectateurs sur la couleur des volutes s'échappant de la cheminée. Le conclave est présidé par le doyen du Collège des cardinaux, qui traditionnellement est aussi l'évêque d'Ostie, et qui consacre évêque le nouveau pape.

HABEMUS PAPAM. Le cardinal protodiacre prononce l'Habemus papam depuis le balcon central de la basilique Saint-Pierre. L'élection effectuée, le nouveau Souverain Pontife reçoit tout Pouvoir dès qu'il a accepté sa charge. Les Cardinaux lui font allégeance, et l'annonce au monde. L'«habemus papam» (nous avons un Pape) pourra être faite depuis le balcon de la basilique vaticane, où l'on commencera par donner le nom de l'élu, puis son nom de Pape.

Il donnera alors immédiatement sa première «bénédiction apostolique Urbi et Orbi».

«Internet, mail, tout ça c'est fini» : ambiance d'un conclave.

Le Cardinal Français Monseigneur Barbarin, qui faisait partie du conclave lors duquel Benoît XVI a été élu, en décrit l'ambiance particulière, coupée du monde.

«Le téléphone portable je l'ai dans la poche mais il ne marche plus

et mon ordinateur marche comme traitement de texte mais internet, mails, tout ça c'est fini. On rentre dans la maison Santa Martha la veille du conclave, chacun entre dans sa chambre qui a été tirée au sort, faut pas être claustrophobe

parce que vous pouvez ouvrir votre fenêtre mais pas les volets, les volets sont plombés, on a plus aucun contact avec personne, sinon entre nous bien sûr», raconte-t-il

Dans le cadre de son développement, une agence de communication et éditeur de presses, **recrute : six (06) délégués commerciaux (H/F/confirmé/stagiaires), six (06) rédacteurs (H/F/confirmé/stagiaires), deux (02) graphistes (H/F), une (01) secrétaire-caissière.**

Rédacteurs (H/F)

Tâches :

Sous la responsabilité du Directeur de la Rédaction, ils auront pour tâches :

Faire des reportages, réaliser des interviews, proposer et réaliser des dossiers, écrire des articles de fond, etc.

Profil :

Agé de 35 ans au plus, idéalement de formation en journalisme ou vous avez au-moins le niveau BAC+3 en Communication, littérature ou linguistique; vous possédez une expérience en rédaction presse écrite et une bonne connaissance des acteurs du monde politique, économique et culturel ; vous utilisez l'outil informatique (Microsoft Office, Internet, etc) ; Avoir une bonne culture générale.

Profil stagiaires :

Être titulaire ou prépare un diplôme en Communication, littérature ou linguistique; 1^{ère} expérience en rédaction

Pour les deux profils :

dynamique, et méthodique, vous avez la passion du journalisme, possédez une grande culture générale et faites preuve de disponibilité, d'esprit de créativité et d'équipe. Vous êtes prêt à travailler sous pression et avez en général des qualités rédactionnelles avérées.

Délégués commerciaux(H/F)

Tâches :

Sous la responsabilité du Directeur Commercial, vous aurez pour tâches :

Faire la prospection de nouveaux clientset/ou annonceurs, suivre la clientèle, vendre des espaces publicitaires, veiller à la satisfaction de la clientèle, etc.

Profil :

Agée de 30 ans au plus, vous êtes de formation commerciale, en communication, vous avez une expérience avérée en vente (produits de communication publicitaire de préférence) ; vous êtes dynamique et avez une forte capacité d'analyse et de synthèse ; vous avez un grand sens de communication, vous faites preuve de disponibilité, d'esprit de créativité, de réactivité face aux opportunités de vente, vous avez une bonne présentation.

CONTENU DES DOSSIERS

Chaque dossier de candidature doit comporter : - une lettre de motivation - un Curriculum vitae détaillé - une copie des diplômes - une copie des preuves des expériences.***Les candidatures n'ayant pas les diplômes exigés mais qui possèdent des compétences et une expérience avérée dans les domaines demandés sont acceptées.*** Pour les informations des autres postes, appelez le 90 02 08 74. N.B.: Annonce consultable sur www.7joursici.com

DATE LIMITE ET LIEU DE DÉPÔT

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le **Vendredi 22 mars à 16H IMAGES Com** (Bld. Circulaire, Nyékonakpoé, en face de LA VILLA) Tél. : 22 34 98 28 / 90 78 22 22 ou sur recrutement@7joursici.com

AVIS
DE RECRUTEMENT



PARRAIN



Hommage
aux Femmes

ENTREE: 5 000F

Réservation

10.000F

avec un album offert

La Fondation KING MENSAH



PHOTO: RENÉ GASTINEL



PRÉSENTE

KING
MENSAH

EN

CONCERT VIP

Samedi 9 mars 2013
à 19H00

Palais des Congrès
de Lomé

INFOLINE : 90 43 88 84/ 90 43 88 85



RIZ ALIZE



VISUAL



LCE

3A Conception

Group



INTERVIEW Epiphanie Meteteiton HOUMEY épouse EKLU-KOEVANU

« La femme a deux bras mais



La journée internationale de la femme, n'est pas une journée de plus, comme penserait le citoyen lambda. Pour des acteurs de développement intégral des femmes, c'est une occasion pour rappeler aux hommes leur responsabilité à l'égard des femmes.

Mère de deux enfants, Mlle Epiphanie Meteteiton HOUMEY épouse EKLU-KOEVANU, est Directrice exécutive du Centre de Recherche, d'Information et de Formation pour la Femme (CRIFF) du GF2D. L'invité de 7jours ICI pousse un cri de cœur. Mais d'espoir. Interview.

7JOURS ICI : Madame, si vous devriez parler de vous, que diriez-vous en quelques phrases ?

Mme EKLU-KOEVANU HOUMEY :

Je suis défenseuse des droits humains en général et des droits des

femmes et des filles en particulier. Je suis une citoyenne togolaise qui aime son pays et qui le veut enraciné dans la démocratie et le respect des

«Homme ! Ton rôle est indispensable pour éliminer les violences à l'égard des femmes et des filles ».

droits humains. Je crois aux valeurs d'égalité, de dignité, de justice et de paix pour toutes et tous. J'adore particulièrement cette citation de Sénèque selon laquelle « Ce n'est parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles ». La paix et le développement sont possibles pour notre cher Togo.

Parlez-nous de votre parcours

Après mes études primaires et secondaires, j'ai embrassé la filière

de droit à l'Université de Lomé et obtenu une maîtrise en droit des affaires. J'ai fait mon troisième cycle à l'Université Cheik Anta Diop

de Dakar (Sénégal). A mon retour au pays, j'ai assuré des travaux dirigés et des cours de droits à l'Université de Lomé et de Kara. J'ai également fait des études complémentaires en droits humains et leadership au Canada et aux Etats Unis. Toutes ces formations et expériences me permettent de faire des consultations au niveau régional et international. Je donne également des cours de droit et anime des séminaires au Centre de Formation Bancaire du Togo.

Quelles ont été vos principales

sources de motivation dans votre parcours professionnelle et sociale ?

J'ai toujours été inspirée par ce verset biblique: Première épître de Paul à Timothée 4:12 qui dit : « Que personne ne méprise ta jeunesse ; mais sois un modèle pour les fidèles, en parole, en conduite, en charité, en foi, en pureté ».

Par ailleurs, orpheline de père à l'âge de 8 ans, ma chère mère Ayoko Yohana qui a assuré mon éducation m'a toujours encouragée à être meilleure à l'école et dans toute chose. Bien qu'étant analphabète, elle n'hésitait pas à aller voir mes enseignants pour s'informer de mes performances à l'école. Ainsi très tôt, j'ai eu le goût du travail bien fait. Je me sentais très malheureuse quand je recevais une note en deçà de 12. En outre, la Chorale « Saints Innocents » de la paroisse « Saints Martyrs de l'Uganda », à laquelle j'ai intégré très jeune constituait aussi une forte source de motivation pour moi ; en ce sens que, nous avons développé au sein de ce groupe l'excellence à travers le mentoring. Nous organisons des cours de répétition durant l'année académique et les vacances. Les aînés encadraient les cadets. C'était vraiment une forte émulation. Aujourd'hui nous sommes presque toutes et tous des cadres dans divers domaines.

Lorsqu'on parle d'équité genre, qu'est-ce que cela vous inspire ?

Il convient d'abord de cerner la notion du genre car, contrairement aux croyances populaires, le genre se distingue du sexe qui est l'ensemble de caractéristiques biologiques de l'homme et de la femme. Le genre fait plutôt référence aux rôles et aux responsabilités des hommes et des femmes dans une société ou une culture. Ce sont des rôles qui changent dans le temps. Je peux citer l'exemple des idées préconçues souvent péjoratives et préjudiciables pour la femme, « les femmes ne sont pas faites pour diriger ». Et donc, l'équité de genre

fait mille choses à la fois >>

vient pour corriger ces inégalités sociales de sorte à assurer un traitement égalitaire en droit et en dignité entre l'homme et la femme. L'équité genre permet de sortir les femmes du joug des discriminations, d'instaurer des rapports sociaux respectueux des droits humains fondamentaux des femmes et des hommes en vue d'un développement durable et harmonieux de la société humaine.

Que diriez-vous de la situation de la femme au Togo ?

Les femmes togolaises aujourd'hui à l'instar des pionnières qui ont lutté pour l'indépendance, et qui ont contribué à l'essor économique, participent activement aux actions de développement du pays. Elles le font malheureusement dans des conditions très difficiles. Une grande majorité vit dans la précarité ; elles n'ont pas accès aux soins de santé de qualité, par exemple toutes les huit heures, une femme décède en couche. Les femmes et les filles sont victimes de violences multiformes. Elles sont peu présentes dans les instances de décision. En milieu rural, ces problèmes sont d'une rare gravité. La situation de la femme et de la fille togolaises nécessite plus d'attention. C'est à juste titre que les Nations unies ont choisi pour la célébration du 08 mars 2013 le thème suivant : « Une promesse est une promesse : il est temps de passer à l'action pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes ». En effet beaucoup de textes, et de déclarations politiques reconnaissent l'égalité en dignité et en droit à la femme au même titre que l'homme, mais entre la rhétorique et la réalité, le gap est très profond. Des mesures idoines et efficaces doivent être entreprises pour faire de la femme, une citoyenne à part entière et un partenaire du processus de développement.

La femme est reléguée traditionnellement aux tâches ménagères et à l'entretien

de la famille. Aujourd'hui, la femme vue comme personne aspirant aux sphères décisionnelles. Ces rôles sont-ils contradictoires ou complémentaires ? La femme avant d'être une épouse et une mère, est avant tout un être humain. A ce titre, tout comme l'homme, elle a le droit et le devoir d'apporter sa pierre à la construction de son pays et de sa communauté. Cette responsabilité sociale s'ajoute à celle que la société lui confère traditionnellement. Ce sont deux rôles complémentaires qui font d'elle une citoyenne complète. Dès lors, l'homme et la femme doivent agir en partenariat, non seulement dans la gestion de la famille mais aussi dans celle des affaires de la cité. Il importe que les parents éduquent les enfants dans cette approche genre.

Une journée mondiale de la femme célébrée chaque année, cela vous paraît-il pertinent comme démarche pour faire bouger les lignes ? Y a-t-il d'autres pistes pour valoriser le statut de la femme à travers le monde ? C'est important, de s'arrêter de temps en temps pour faire le bilan de l'efficacité des actions entreprises pour améliorer le statut de la femme. Cette journée internationale mobilise les acteurs dans le monde entier et donne l'opportunité de réveiller davantage les consciences sur les discriminations à l'égard des femmes et des filles.

En plus de cette journée, d'autres actions d'envergure internationale et régionale sont menées, à savoir les 16 jours de campagne contre les violences faites aux femmes (25 novembre au 10 décembre), la Session de la Commission de la Condition de femme des Nations Unies (CSW) qui évalue chaque Année à New York le Plan d'Action de Beijing ; la journée de la Femme africaine (31 juillet), la journée internationale de la jeune fille (11 octobre)...

Quel regard portez-vous sur les violences (de tous genres) faites aux femmes ? D'après la Déclaration francophone adoptée en 2010, les violences faites aux femmes désignent « tout acte de violence sexiste qui cause, ou est susceptible de causer à la femme une atteinte à son intégrité ou une souffrance physique, sexuelle ou psychologique, y compris la menace d'un tel acte, la contrainte et la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée ». Toutes ces formes de violences sont récurrentes au Togo. A titre d'exemple, les résultats d'une étude sur les violences basées sur le genre réalisées en 2010 au Togo(*). Comme l'a dit l'ex Secrétaire Général des Nations unies Kofi ANNAN, « Les violences que subissent les femmes causent d'indicibles souffrances, détruisent les familles d'une génération à l'autre et appauvrissent les communautés. Elles empêchent leurs victimes de réaliser leurs potentialités, restreignent la croissance économique et retardent le développement ».

Si vous devriez vous réincarner, vous reviendriez femme ou choisiriez-vous d'être homme ? Pourquoi ? Femme certainement ! C'est une belle créature, merveilleusement conçue par Dieu avec tous les soins nécessaires. La femme a des qualités extraordinaires, elle porte la vie et la protège ; elle a deux bras mais fait mille choses à la fois. Elle s'occupe du mari, des enfants en temps normal comme en temps de maladie, elle éduque les enfants... La femme a de la valeur mais elle a un grand défaut : elle ne sait pas ce qu'elle vaut.

Quel est votre message à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la femme ? Femme ! Tu as un rôle à jouer pour faire cesser les violences sur toi, sur ta sœur, ta mère, ta fille,

belle fille, tes amis et toutes celles qui en souffrent dans le silence autour de toi.

Homme ! Ton rôle est indispensable pour éliminer les violences à l'égard des femmes et des filles.

Le silence doit être brisé autour du fléau des violences, la Maison de la femme du GF2D est ouverte à toutes les femmes se trouvant dans cette situation. Des consultations juridiques gratuites y seront organisées les 7 et 8 mars 2013.

Propos recueillis par

Ibn Zadig et Jean Baptiste Bat

7 MINUTES



HUGO CHAVEZ EST MORT

A la tête du Venezuela depuis décembre 1998, Hugo Chavez a succombé ce mardi 5 mars des suites d'un cancer à l'âge de 58 ans. Il laisse l'image d'un leader controversé qui a su jouer de ses talents d'orateur pour séduire un électorat populaire et de la manne pétrolière pour financer sa politique. Héritier déclaré de Simon Bolivar, il était une voix qui comptait en Amérique latine et en dehors.

source rfi.fr

RAPPORT Les industries extractives dévoilent leurs comptes à l'ITIE

Le Togo sera-t-il admis?

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Togo (ITIE-Togo) vient de publier son deuxième rapport qui détaille les paiements effectués par les industries extractives (privées ou étatiques) à l'Etat et les recettes perçues à travers les agences gouvernementales, notamment les régies financières (douanes, impôts, Trésor) et les trésoreries des communes et préfectures des localités d'exploitation minière.

Réalisé par le cabinet Moore Stephens et commandité par le Comité de Suivi de la mise en œuvre de l'ITIE, au Togo, ce rapport vise à aider le gouvernement togolais et les différentes parties prenantes à déterminer la contribution du secteur extractif à l'économie et au développement social du pays ainsi que d'améliorer la transparence et la bonne gouvernance dans le secteur extractif.

Selon le rapport qui couvre les revenus des secteurs des hydrocarbures, des mines, des eaux et de la commercialisation des substances minérales précieuses au titre de l'année 2011,



les sociétés extractives ont déclaré avoir versé à l'Etat, la somme de 15 581 933,383 de francs CFA. Le montant déclaré par l'Etat s'élève à 15.582.121.083 de francs CFA, soit un écart de 187.700 francs CFA.

Vingt-et-cinq (25) sociétés scindées en six groupes, dont les entreprises pétrolières, les entreprises en exploitation dans le secteur des mines et eaux (hors secteur artisanal), les entreprises de commerce des substances minérales précieuses et les entreprises en exploration dans le secteur des mines font l'objet de ce

rapport.

«A travers ce rapport, le Togo désormais a joué la carte de la transparence. Avec le périmètre qui a été couvert, je pense que le Togo a de grandes chances pour avoir sa conformité», a déclaré Karim Laoumi, expert de l'ITIE qui a présenté le rapport à Lomé.

L'ITIE, est une norme de référence internationale qui vise à instaurer la transparence au sein du secteur extractif ; elle avait été annoncée lors du Sommet Mondial pour le Développement Durable à Johannesburg en 2002 et a été

lancée officiellement à Londres en 2003. Elle se fonde sur le principe que le pétrole, le gaz et les ressources minérales, nécessaires pour aider à élever le niveau de vie à travers le monde, peuvent souvent conduire à la corruption et à des conflits. Aussi peuvent-ils entraîner une baisse de la qualité de vie des populations dans les pays où la gestion de ces ressources est inadéquate. Le Togo a été accepté en tant que pays «candidat» à l'ITIE lors de la réunion du Conseil d'Administration de l'ITIE le 19 octobre 2010. Le délai pour achever la validation de la candidature togolaise en vue de sa conformité aux normes de l'ITIE est fixé au 18 avril 2013.

Avec cette certification, le Togo pourra prétendre facilement aux aides des partenaires pour le meilleur développement de son secteur tertiaire. Il offrira par ailleurs un gage de transparence et une sécurité pour les investisseurs qui souhaiteraient choisir la destination Togo pour son sous-sol.

7 MINUTES

CEDEAO

Quinze commissaires

Pour une meilleure efficacité de la Commission de la CEDEAO, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé de porter le nombre des membres de la Commission de 12 à quinze 15. Le nouveau découpage des départements sera soumis à l'examen de la Conférence, au cours de sa prochaine réunion.

Nominations

A la 42ème Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, le Ghana a été invité à nommer un candidat pour compléter le mandat du Secrétaire Général des ACP sortant, position attribuée à l'Afrique de l'Ouest.

La candidature du Ghana a été endossée pour le poste de Directeur Général de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ainsi que celle du Nigeria à un siège de membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

« Comme nous nous sommes engagés au moment de la mise en place de ces comités, nous voulons rassurer nos compatriotes que toutes recettes et dépenses seront auditées dans les menus détails et rien ne sera secret pour personne. Nous rendrons compte des fonds que nous avons reçus et des dépenses engagées. Personne ne gardera un seul franc des recettes »

Kwesi Séléagodji Ahomey-Zunu
Premier Ministre du Togo



mots d'ici

7 jours ICI

7 jours ICI, 1er Hebdomadaire gratuit d'informations générales

Bd Circulaire, Nyékonakpoé, face LA VILLA - 14B.P. 191 Lomé-TOGO
Tél. : 22 34 98 28 / 90 78 22 22

E-mail : ici@7joursici.com

www.7joursici.com

7 jours ICI est édité par IMAGES COM YAT

• Directeur Général : Yaspis Anani TSATSU

E-mail : yaspis@7joursici.com / imagescom24@gmail.com

• Rédaction : E-mail : info@7joursici.com

• Directeur de la Publication : Zico I. GNANI

E-mail : zicognani@7joursici.com

• Rédacteur en Chef : Jean Baptiste P. BATANA

E-mail : jbatana@7joursici.com

• Rédacteurs : Alain ATTISSO, Fidèle

AMAH, Yaspis Anani TSATSU, Ibn ZADIG

• Stagiaires : Fred TSATSU, David MONSILA

• Publicité : IMAGES Com

Tél. : 90 02 08 74 / 99 52 06 10

• Infographie : Joël OUARE

• Edition numérique et site internet :

Ambroise ALADJI

• Imprimé par IPC

• Tirage : 8 000 exemplaires

• Diffusion : YAT Messagerie, Nyékonakpoé

Tél. : 90 78 22 22

• Récépissé HAAC : N° 0451/31/01/12/HAAC

• Dépôt légal à parution

DIASPORA Pacôme Yawovi ADJOROUVI Maire en France

Pacôme ADJOROUVI, originaire du Togo, est depuis le 03 juin 2012 premier adjoint au maire d'Evry au sud-est de Paris. Cet avocat pénaliste né le 14 mai 1963, posa ses valises en 1985 à Paris où il commença à étudier les relations internationales et le droit. Pacôme est un pur produit de l'intégration à la Française.

MANUEL VALLS : UN MENTOR DE POIDS !

Déjà étudiant il manifestait le désir de faire de la politique suite aux propos xénophobes d'un certain Charles Pasqua alors ministre de l'intérieur, contre les immigrés. Il intégra les associations de la diaspora qui prônaient surtout le panafricanisme, tel le très respecté club « Diallo Telli », il se fait des amis comme Fodé Sylla, responsable d'alors de SOS Racisme et de Harlem Désir actuel premier secrétaire du Parti Socialiste (PS). Les troubles qui



Pacôme ADJOROUVI en marge d'une cérémonie officielle

suivirent le fameux discours de la Baule l'éloignèrent définitivement d'un probable retour au berceau. C'est alors qu'il s'engagea dans la politique en France en soutenant Jean Pierre Chevènement (ancien ministre de l'Intérieur de François Mitterrand) sur les conseils de son aîné Koffi Yamgnane. En 2004, sa liste gagna les élections à Evry et

il devint conseiller municipal au côté de son mentor Manuel Valls. Son ascension politique dépendra sûrement de celle de ce dernier. Pacôme n'oublie pas pour autant son pays natal où il revient de temps à autre pour se ressourcer. Loin des brouhahas de Lomé, à 20mn de Lomé, il se sent chez lui dans sa villa de Noépé.

7 MINUTES

Koffi Vimenyoh

Son corps sans vie a été retrouvé

L'information judiciaire qui avait été ouverte début janvier par la police judiciaire de Nantes pour « enlèvement » et « séquestration » a permis de trouver de constituer des éléments pour l'enquête sur la disparition de Koffi Vimenyoh. Togolais de 33 ans et gérant d'une société de travaux, Koffi n'avait plus donné signe de vie depuis le 9 décembre 2012. Un cadavre découvert, ce samedi 9 février, en fin de matinée par un agriculteur dans son champ, entre les communes d'Aizenay et de la Chapelle-Palluau (Vendée), a été identifié comme celui de Koffi. Né au Togo, Koffi Vimenyoh vivait entre les départements de la Vendée et de la Loire-Atlantique. L'autopsie du corps a permis de déterminer qu'il avait été abattu d'une balle tirée dans la nuque. Koffi était connu pour des « petits faits de délinquance » selon le procureur de la République de la Vendée. La date du meurtre reste à établir.

Imprimerie
Médias
Audiovisuel
Graphisme
Événementiel
Show-biz

images
Communication

VOS IMPRESSIONS 24h/24
TOUS SUPPORTS & TOUS FORMATS

22 34 98 28
90 02 08 74
99 52 06 10

Avec vous,
nous construisons
l'image de
votre entreprise !

Nos magazines



Conseils

Achat
d'espaces

Edition
de presses

Formation

Conception
& Réalisation :

- Identités visuelles
- Affiches
- Calendriers
- Agendas
- Sacs
- Cartes
- Magazines
- Enseignes
- T-shirts
- Gadgets publicitaires
- ...

FESPACO La 23^{ème} édition a donné son palmarès le weekend dernier

L'étalon d'or, c'est Aujourd'hui



La 23^{ème} édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) appartient désormais à l'histoire. La prestigieuse rencontre internationale du cinéma africain a éteint ses écrans le samedi 2 mars 2013 avec le grand sacre du Franco-sénégalais Alain Gomis pour son film *TEY* qui signifie « Aujourd'hui ». D'aucuns n'hésiteront pas à dire que le titre du film était en soit révélateur. Comme pour dire, aujourd'hui, ça y est ! Effectivement, ça été fait. Le somptueux trophée a été remis au plus méritant des postulants par son Excellence, Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso. Le réalisateur Franco-Sénégalais vient ainsi de succéder au Marocain Mohamed Mouftakir.

QUOI DE NEUF ? La 23^{ème} édition du Fespaco aura brillé, non seulement par le nombre de participants (plus d'un millier de cinéastes, comédiens et producteurs), mais également et surtout par une représentation quasi méritée de la gent féminine. En effet, et c'est pour la première fois dans l'histoire du Fespaco, tous les jurys ont été présidés par des femmes. Des femmes qui ont eu pour responsabilité de départager les 101 films en compétition dans les cinq catégories retenues. Une fort belle manière pour les femmes de prouver qu'elles sont capables de faire du bon boulot dans les sphères traditionnellement réservées aux hommes.

FAUSSES NOTES ! Parmi les vingt films en lice pour l'Étalon (d'or) de Yennenga, quatre ont été sortis de la liste pour non respect du règlement. Les films disqualifiés ont été tournés en numérique, alors que le règlement a voulu que toutes les productions vidéo soient en pellicule. Cette fausse note, qui n'a pourtant pas terni l'éclat de la fête, a tout de même relancé le vif débat sur le numérique.

Parlant de fausses notes, l'on n'hésiterait, sans doute pas, à mentionner l'absence des films togolais qui n'ont pas été retenus sur la liste des nominés pour concourir. Même les postulants togolais aux différents trophées des Ecoles n'ont pas fait la poigne devant leurs homologues des pays de la

sous-région. Voilà qui pourra relancer le débat sur l'art cinématographique au Togo.

LES APPRÉCIATIONS ?...

Certes, il y en a eu, venant des spécialistes de renom qui ont jadis prouvé leur talent dans l'art cinématographique. L'un d'eux est le Malien Souleymane Cissé, l'un des doyens du Fespaco : « On a eu des films de très belle facture sur les plans artistique et technique ». Notons que le doyen Cissé fut le seul cinéaste à avoir décroché deux fois la récompense suprême.

Pour Narjes Torchani, président de la Fédération africaine de la critique cinématographique (FACC), la tâche des jurys n'a pas été du tout facile. A l'entendre, le président de la FACC n'envie guère les jurys : « C'est une chance de ne pas être du jury de ce festival: il y a au moins une dizaine de films qui peuvent prétendre au prix », se justifie-t-il. En somme, la fête a été belle à Ouagadougou du 23 février au 3 mars 2013 où une véritable intelligence s'est retrouvée pour réfléchir sur les forces et faiblesses, mais surtout sur l'avenir du cinéma africain dans son ensemble.

Ibn Zadiq



Alain Gomis,
Réalisateur de « Aujourd'hui »,
Étalon de Yennenga 2013

Le palmarès

Étalon d'or de Yennenga: « Aujourd'hui » du réalisateur d'Alain Gomis (France-Sénégal)
Étalon d'argent: « Yema » de Djamilia Sahraoui (Algérie)
Étalon de bronze: « La pirogue » de Moussa Touré (Sénégal)
Prix du meilleur scénario: Jamal Belmahi pour « Les chevaux de Dieu » de Nabil Ayouch (Maroc)
Prix de la meilleure interprétation masculine: Saul Williams dans « Aujourd'hui » d'Alain Gomis.
Prix de la meilleure interprétation féminine : Mariam Ouédraogo dans « Moi, Zaphira » d'Apolline Traoré (Burkina Faso).
Prix du meilleur son: Amaury de Guay de Nexon et Arthur Le Roux pour « Le collier de Makoko » de Henri-Joseph Koumba (Gabon)
Prix de la meilleure image: Raphael O'Byrne pour « Yema » de Djamilia Sahraoui
Prix du meilleur montage: Mick Audsley pour « How to steal two millions » de Charlie Vundla (Afrique du Sud)
Prix Oumarou Ganda de la première oeuvre: « Les enfants de Troumaron » de Harrikrisna Anenden et Sharvan Anenden (Maurice)

Court métrage:

Poulain d'or pour « Les souliers de l'Aïd » d'Anis Lasoued (Tunisie),

Poulain d'argent pour « La photographie » de David Randriamanana (Madagascar),
Poulain de bronze pour « Dialemy » de Nadine Otsobogo (Gabon)
Meilleur documentaire: « Même pas mal » de Nadia El Fani (Tunisie)
Meilleure série TV-vidéo: « L'oeil de la cité » de Samantha Biffot (Gabon).
Prix spécial du jury pour « Waga Love » de Guy Désiré Yaméogo (Burkina Faso)
Meilleure fiction numérique: « Zamora » de Bhangi Shams (Tanzanie).
Mention spéciale pour « Congé de mariage » de Boubacar Diallo (Burkina Faso).
Prix spécial du jury pour « Beyond the picket line » de Lensoe Serote (Afrique du Sud)
Prix de la diaspora: « Le bonheur d'Elza » de Mariette Monpierre (France, Guadeloupe)

Trophées des Ecoles

Prix de la meilleure fiction des écoles : Jean Baptiste Ouédraogo de l'ISIS (Burkina Faso)
Prix du meilleur documentaire des écoles : Amani Abdoulaye de l'IFTIC (Niger)
Prix spécial du jury des écoles : Ayéma Aymar Esse de l'ISMA (Bénin)



Care
Delight &
LG CUSTOMER SERVICE



RAMCO S.A.

DEUX ANS DE GARANTIE POUR TOUT APPAREILS LG

Contact magasin:

Superamco Caisse –Tél : 22 61 13 31 ou 22 61 13 32
Superamco (ex-Goyiscore) –Tél : 22 20 20 03 ou 22 20 20 04
Ramco Tokoin –Tél:22 21 28 03/22 22 27 30/ 221 68 80
Ramco Immeuble Ramco (ex Imm. CFAO) –Tél:22 22 19 40
Ramco Amoutivé –Tél : 22 21 02 74

AIDE Fond gouvernemental à la disposition de la culture

400 millions pour les arts et la culture

400 millions de FCFA, c'est le montant budgétisé au titre de l'année 2013 par le gouvernement togolais pour soutenir les activités d'inspiration artistique et culturelle au Togo. Ce fonds comprend 350 millions de FCFA d'aide à la culture et 50 millions de FCFA pour la promotion des activités culturelles.

Le Fonds d'Aide à la Culture résulte de nombreuses requêtes des promoteurs des arts et de la culture depuis des années et qui ont abouti en 2009 à la prise du décret N°2009-291/PR du 30 décembre 2009, portant organisation, exploitation et financement du Fonds d'Aide à la Culture. Aussi un plaidoyer a-t-il été fait pour demander notamment l'adoption d'un statut national des artistes afin d'organiser de façon professionnelle, le secteur artistique et culturel au Togo.

LES ACTEURS CULTURELS TOGOLAIS SONT-ILS PRÊTS POUR EN BÉNÉFICIER?

Tout n'est pas de voter un Fonds d'aide à la culture, mais faut-il encore savoir qui est habilité à en bénéficier,



et quels seront les critères. A entendre les explications de monsieur Komlan Locoh, président de l'Union nationale des artistes musiciens du Togo (UNAM-Togo), il doute que les artistes aient la capacité de pouvoir absorber ce fonds. Pour faire face à ce problème, les acteurs culturels et artistiques pensent mener des actions, notamment faire des états généraux des arts et de la culture, identifier les priorités et les décliner

en plans d'action, prévoir une grande maison des arts et de la culture. Selon monsieur Locoh, « c'est la seule façon de montrer aux donateurs que les artistes se sont projetés vers un grand future. Car, il serait difficile d'adopter une clé de répartition des fonds ».

L'APPORT DU MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

Afin de s'enquérir des modalités

pratiques de mise en œuvre du Fonds d'Aide à la Culture du Togo, le Ministre SESSENOU a été s'imprégner de ce qui se fait au Bénin voisin le 18 février dernier aux côtés de son homologue béninois, Jean-Michel ABIMBOLA dans le cadre d'une visite de travail de trois jours. Selon les propos de Me SESSENOU, « le Bénin a une expérience en la matière et il serait profitable pour le Togo d'aller à son école ».

En attendant, le Ministre des Arts et de la Culture nommera dans les prochains jours un Directeur qui aura la charge de gérer le Fonds d'Aide à la Culture sous la supervision d'un Comité Interministériel de Gestion où siègeront également deux membres des associations à caractère culturel.

Toutefois, l'opérationnalité du fonds et sa mise à disposition des artistes sera une course contre la montre car l'obligation est faite au Ministère des Arts et de la Culture de faire consommer ledit fonds au plus tard le 15 novembre 2013.

Fred Tsatsu




VLISCO
SINCE 1846

NOUVELLE COLLECTION
DISPONIBLE MAINTENANT

SEXE

Le préservatif ne diminue pas le plaisir



Contrairement à ce que pensent la majorité des hommes au Togo, mettre un préservatif ne serait pas un frein au plaisir et à l'érection des hommes, ... aux Etats Unis.

Le préservatif n'est pas un tue-l'amour. Alors que certains

hommes lui reprochent de baisser la libido et d'enlever le plaisir à l'acte sexuel, une nouvelle enquête américaine parue dans le Journal of Sexual Medicine montre que la réalité est autre. Les hommes s'estiment globalement satisfaits sexuellement, qu'ils utilisent des préservatifs ou non.

Le sondage a été réalisé auprès d'un échantillon d'hommes et femmes américains âgés de 18 à 59 ans. Les résultats montrent que les sondés ne voient pas de différence au niveau du plaisir quand ils portent un préservatif

ou pas, ou qu'ils utilisent un lubrifiant ou pas. Autre constat : les hommes ne trouvent pas que le maintien d'une bonne érection est entravé au moment de mettre le préservatif. Il ressort aussi de l'enquête que beaucoup de femmes ne parviennent pas à distinguer et à reconnaître un préservatif lubrifié d'un non lubrifié. Elles seraient moins à l'aise avec le préservatif.

Une bonne raison pour les femmes d'obliger les partenaires à se protéger

Pour le Dr Debby Herbenick,

auteure de l'étude et chercheur à l'Université d'Indiana «il est important que plus de femmes se familiarisent avec les préservatifs qu'elles utilisent avec leur partenaire afin d'augmenter la sécurité et le plaisir de leurs expériences sexuelles». Puisque les hommes sont rabibochés avec le préservatif, aux femmes maintenant de mieux l'apprécier. Et vous, pensez-vous que le port du préservatif diminue le plaisir sexuel ? Participez au débat en donnant votre avis sur facebook : artdevivreici@ici.com.

SANTÉ

Ces gestes santé que vous allez adorer

Soulager les petites douleurs de tous les jours ne nécessite pas obligatoirement un traitement de cheval ou une visite chez votre ostéopathe. Voici des petits gestes qui peuvent rapporter gros pour votre santé et vous dispenser du "douloureux" mais obligatoire bon de consultation à la clinique. A utiliser sans modération !

Problèmes digestifs ?

Le massage de l'estomac est une très vieille méthode dont l'efficacité ne s'est jamais démentie. Allongez-vous sur le dos et appuyez franchement sur un point situé entre votre nombril et votre plexus. Appuyez fort (à la limite de la douleur) ! Restez une minute sur ce point. Vous serez surprise du résultat.

Soulager votre nez

Rien de pire que de se coucher avec

le nez bouché. La solution ? Pousser votre langue vers votre palais puis alterner avec une pression du doigt sur un point situé entre vos deux sourcils. Ce mouvement répété activera vos sinus et débouchera peu à peu votre conduit nasal.

Manque de souplesse ?

Penchez-vous en avant (sans forcer), retenez votre souffle et contractez vos jambes (et uniquement vos jambes) pendant quelques secondes puis relâchez. Vous gagnerez petit à petit quelques centimètres vers le bas. Pratiquez ce geste tout les jours et vous toucherez bientôt vos pieds sans le moindre effort !

Envie pressante ?

En cas de besoin pressant, un « truc » en apparence anodin fait des miracles : laissez libre cours à vos fantasmes. Votre corps ne semble

pas capable de gérer ses deux envies simultanément. Alors en cas de soucis, faites travailler votre imagination...

Soulagez votre tête !

Entre votre pouce et votre index, sur le dos de votre main se trouve un point assez facile à trouver (il est généralement assez douloureux) : appuyez dessus vigoureusement en cas de mal de tête. Résultat garanti si vous n'attendez pas trop avant de le faire !

Problèmes de mémoire ? Papotez !

Les petites conversations devant la machine à café ? Elles ne sont pas si inutiles puisque dix minutes de conversation par jour permettent de faire travailler votre mémoire. N'hésitez donc pas à prendre souvent des pauses café au travail, c'est un

avis médical.

Les pieds froids ? Poivrez et servez chaud

Si vous avez souvent les pieds froids, glissez du poivre de Cayenne dans vos chaussettes. Cela va renforcer la circulation sanguine au niveau de vos pieds et les réchauffer par la même occasion.

Du chatterton contre les problèmes de peau

Irritée par le chatterton, votre peau va réagir et lutter ainsi plus efficacement contre les vrais petits problèmes de peau. CQFD. Collez donc simplement quelques bandes adhésives sur les parties concernées, et n'oubliez pas de les retirer au moment de partir au travail...

«Bien-être et beauté au quotidien», un livre à lire à tout prix !

Entre le bien-être et la beauté, il n'y a qu'un pas. Mais la similitude qui existe entre l'un et l'autre nous fait confondre plaisamment les deux concepts. Et c'est de bonne guerre. Loin d'être un simple jeu de mot, le bien-être et la beauté se côtoient allègrement dans le livre de Janine Akossiwa, qui s'est laissé séduire par la beauté de la nature et qui en partage les délices avec ses lecteurs. «Bien-être et Beauté au Quotidien» est un chef-d'œuvre qui renferme tous les secrets d'une vie saine et remplie de beauté morale et physique. Il est avant tout le résultat d'un constat que l'auteure a fait sur la vieillesse des populations africaines en général et celles au sud du Sahara en particulier, qu'elle qualifie d'amer. La cause principale en est la mauvaise alimentation et une vie

sédentaire de plus en plus poussée. Malgré la bataille des médecins, le remède paraît toujours inaccessible. En écrivant ce livre, Janine confie : «je voudrais tout simplement apporter ma modeste contribution à cette bataille des médecins en m'orientant vers le bien-être moral et la beauté physique ».

«Bien-être et Beauté au Quotidien» est un livre plaisant à lire et très pratique dans ses illustrations. Réparti en sept (7) parties distinctes, le livre renseigne sur les préceptes sur la santé des hommes et des femmes qui aspirent à leur bien-être et à la beauté de leur corps. En vous en procurant un exemplaire vous posséderez désormais un véritable trésor de votre bien-être et de votre beauté au quotidien. Sa couverture en carton luxe pelliculé fait de

ce livre une étreinte précieuse que vous serez heureux d'offrir ou de recevoir.

A propos de l'auteur

Diplômée d'étude supérieure en Assistant de Direction bilingue, Janine Akossiwa DEGBE-KINVI a suivi des formations en Management.

Passionnée du goût et de l'excellence, elle s'est lancée très tôt dans les recherches sur les méthodes naturelles de préservation de notre corps et de notre vie.



SKY Jayjay en bonne voie pour les Jeux Olympiques

Le ski togolais a un nom

Au Togo, il n'y a pas que le football qui fait parler du pays. Les Togolais excellent et s'expriment dans d'autres disciplines sportives, notamment le Ski. Il y a quelques jours encore, personne ne l'aurait cru. Pourtant, le Togolais Gervacio Madja alias Jayjay est la réalité palpable de ce que d'aucun pourraient appeler un rêve. Le sportif était à Lomé le week-end dernier pour faire connaissance avec le public togolais, pour parler de sa participation aux championnats mondiaux. Après la première phase qui s'est déroulée du 19 au 23 février dernier en Italie, le jeune skieur togolais de 23 ans a participé à la deuxième phase qui a pris fin le 5 mars 2013 en Suisse. En attendant les résultats de sa participation qui lui permettront de prendre part aux jeux olympiques de Londres en 2014, jetons des fleurs au jeune Viossi Madja pour avoir fait flotter le drapeau togolais sur les neiges italiennes et suisses du ski-cross.

Jayjay sur les pas de Benjamin Boukpeti ?

On ne le dira jamais assez, les Togolais de la diaspora portent dignement le flambeau du pays à l'étranger, notamment en matière de sport. Et chose curieuse, ils excellent dans les disciplines peu connues en Afrique en général et au Togo en particulier. L'on se souvient que c'est en Kanoé Kayak que le Franco-togolais Benjamin Boukpeti a inscrit pour la première fois de son histoire le nom du



Togo dans le palmarès mondial du sport en remportant la Médaille de Bronze aux jeux olympiques de Sydney en Australie en 2008. Après Boukpeti en Kanoé Kayak, c'est le tour de Jayjay en Ski-cross. Vivement qu'après le football, les togolais s'intéressent au sport

nautique et au sport de glisse et de ski.

Qui est Jayjay Gervacio ?

Né au Togo en 1986, Jayjay de son vrai nom Akpédjé-Viossi Gervacio Madja émigre en Allemagne à l'âge de 8 ans. Il va s'adonner

au ski après un échec dans sa tentative d'embrasser la carrière de footballeur. Il s'inscrit dans une école de Ski, le Powderworld. Passé pro en 2012 après la création de la Fédération togolaise de sport de glisse et de ski (FTSGS) en 2011, Gervacio a pu se frotter aux meilleurs de sa discipline et apprécier le travail à abattre pour se hisser au rang des meilleurs skieurs du monde.

7 MINUTES

Tournoi Open de Basket : Swallows et l'Etoile Filante remportent le trophée

La ligue de Basketball de Lomé Golfe (LBBLG) a initié un grand tournoi open en faveur des clubs qui vont participer à la saison 2012- 2013. Démarré les 25 et 26 février avec la phase des préliminaires, ce tournoi a pris fin le dimanche 03 mars sur les parquets du stade municipal de Lomé.

La finale chez les dames a mis aux prises l'Etoile Filante à Swallows. Les bleus du centre commercial de Lomé s'imposent sur le score de 37-29. La finale chez les messieurs a trouvé son dénouement avec la victoire de Swallows devant la modèle 53-50. Notons que le championnat de la ligue de Basketball Lomé Golfe s'ouvre le 16 mars prochain.



mots d'ici

« Quand je débute une saison avec une équipe, je la finis avec elle. Mais là, c'est l'OM, un grand club avec une grande histoire. Je me suis dit que je franchissais une étape importante de ma carrière et que le travail finissait toujours par payer. Chaque jour, je travaille pour aller le plus haut possible. Là, je rejoins Marseille, le plus grand club français. C'est un honneur et une chance pour moi. Signer à l'OM, n'est pas une fin en soi. Le but, c'est de s'y imposer. »

Alaixys Romao

International Togolais
transféré à l'OM le 31 janvier

LES ADRESSES IN DE LA CAPITALE

Le Rezo VIP

Patrick et sa bande vous accueillent dans un cadre somptueux avec une spécialité Maison : le « So that be » préparé avec des ingrédients locaux. Vous reviendrez volontiers. Quartier des Etoiles à Côté de la Banque Populaire, Tél : 22 20 15 14/90 93 90 00

La Villa

De passage à Lomé le rendez-vous avant toute virée en boîte. Rencontre des sommités de la nuit, surtout des expatriés de la capitale. Attention ambiance folle garantie. Bd, à coté de la Galerie Confortium, Tél : 23 38 41 17

Le 907

Tous les jeunes de la capitale s'y retrouvent dans une ambiance digne des boîtes de nuit. Accompagné ou seul, vous ne vous ennuyerez pas.

Quartier Nyekonakpoé en face de la Pharmacie Pour tous, Tél : 90 07 05 44

La Rumba

Le Lounge bar le mieux situé de la capitale. Amateur de Jazz, faites-y un tour dimanche soir. Vous ne serez pas déçu. Bd du 13 janvier, Face à la CNTT à l'étage du Fast food éponyme

Le Fief

Le dernier-né des « bars climatisés » le fief se veut être un lieu de loisir où la respectabilité est un credo. Dans un cadre féérique vous pourrez discuter autour d'un pot accompagné de la bonne musique. Route pavée de Hanoukopé

Le Monte Cristo

La boîte la plus branchée de Lomé, faire un tour est synonyme de revenir à chaque fois. Toto et son équipe veille au grain. Adresse : Face à l'ancien Cinéma Rex, Tél : 22 29 29 09

Byblos Night Club

En trente ans de vie, ce night club n'a rien perdu de son charme et de ses ambiances old School. Du Tcha-Tcha-Tcha au Makossa en passant par le N'dobolo, vous repasserez en revue toute la discographie de vos 18 ans. Bd du 13 janvier, Tél : 22 22 55 59

AYIMOLOU chaud chaud

Le plat des after-night le petit déjeuner après une bonne partie de (bamboula) se réveiller du bon pied pour redemarrer la journée

AYIMOLOU VIP : De 23h30 à 06h du matin De jeudi à dimanche à coté du rezo VIP

Pharmacies de Garde

du 04 au 11 Mars 2013

Akofa

Av. Maman Ndanida Amoutivé
Tél. : 22 21 00 97

Populaire

27, Avenue Sylvanus Olympio-Adawlato
Tél. : 22 21 47 65

Tulipe

Bd. NDA Bè Tél. : 22 21 07 22

Oliviers

Bd Houphouët-Boigny Tél. : 22 27 04 34

Adjololo

58, Rue Franz Joseph Strauss
Tél. : 22 21 05 13

Mairie

Face Mairie Tél. : 22 21 26 39

Source De Vie

Face Collège Protestant
Tél. : 22 22 45 71

Libération

Avenue de La Libération prolongée
Tél. : 22 22 25 25

Prospérité

Bd. Eyadéma, entre Imm. Auba et la DPJ
Tél. : 23 38 84 25

Gbéze

Bd Jean Paul II Tél. : 22 26 32 61

Bah

Face EPP Hédzranawoé Tél. : 22 26 03 20

Kouessan

En face Stade Kégué Tél. : 23 20 04 57

Pharmacie 2000

Bè Kpota, près marché Dzifa.

Tél. : 22 70 01 69

Le Progrès

Tronçon Cimtogo-Gendarmerie d'Ahadjji
Kpota Tél. : 22 35 86 55

Eli-Béréca

Route d'Adidogomé, Imm. Sikovic face La Poste
Tél. : 22 51 22 82

Besda

Adidogomé-Amenopé, Route Kpalime.

Nation

Face Ancien Marché Totsi. Tél. : 22 25 99 65

Jahnap

Djidjolé-Gakli, près Favonet Multimedia.
Tél. : 22 51 22 86

Verte

Face Ecole du Parti Klikamé.
Tél. : 22 25 03 26

Enouli

Station d'agbalépédogan
Tél. : 22 25 90 68

Laus Déo

Rte Leo 2000, face Clinique

Bethesda

Adidoadin. Tél. : 22 25 15 05

Apollon

Avédji non loin Carrefour des Hirondelles
Tél. : 22 31 01 07

St Esprit

Route Agoè-Nyivé Kégué, Face CEG Agoe-Est. Tél. : 22 40 29 06

St Michel

Agoenyivé, entre Brasserie et Espace Telecom. Tél. : 22 51 70 22

Excellence

Agoè Démapoé voie Cedeao. Tél. : 22 51 77 87

Maina

Agoè Assiyéyé Axe Zanguéra Tél. : 22 33 65 34

Le Destin

A côté de l'agence Ecobank de Baguida
Tél. : 22 41 15 41

chronique d'ici

Lovejoyce Ayayi AMAVI

Ah les femmes 2 !

J'aime la femme, j'aime les femmes, de ce qu'elles sont belles, les unes les autres, de ce qu'elles sont aimantes, les unes plus que d'autres, de ce qu'elles sont nos mères, nos femmes, nos sœurs, et nos filles.

Et si je devrais faire le bilan de toutes celles que j'ai aimées, je ne parlerai que de ma fille, de ma mère, et de celle que j'aime en ce moment. Mais on ne fera pas de bilan ! C'est le mois des femmes ! Mars, planète explorée, encore inconnue ! Comme les femmes, qu'on n'analysera jamais assez, pour les comprendre, elles et leurs contradictions ! Mais elles sont belles ! Toutes les femmes sont belles, et c'est peu de le dire, de le chanter et de l'écrire. Il faut le vivre. Elles sont nos vies, elles comblent nos vides.

Mais elles se plaignent. Et toujours. De leur rôle, de leur situation, de leurs prérogatives et même de leurs bonheurs. Ah les femmes ! De la Genèse à nos jours, tout a été fait, pour satisfaire les caprices, de ces créatures exquises. Et pourtant ! Elles se plaignent ! Toujours. Eh bien, qu'elles se plaignent ! De tout ! De rien ! Nous, on les aime ! Pourtant ! Quand même !

En fait, elles ont raison ! De se plaindre ! Puisque l'histoire, écrite par les hommes, n'a pas été très juste envers elles. Reléguées au second plan, par, disons-le, un admirable subterfuge (l'histoire de la côte d'Adam), les femmes ont vu leur rôle essentiel de porteur de la vie, et de pilier de celle-ci, muer en assistante éternelle de l'homme ! Qu'est-ce qu'un homme sans une femme ? Hein ? Un célibataire ? Non, ça c'est un homme qui cherche une femme ! Un pédé ? Non, ça c'est un homme qui se cherche ! « This is a man's world, but it wouldn't be nothing, nothing without a woman or a girl ». Toutes nos vies on cherche à plaire à une femme, à plusieurs femmes pour d'autres

(on n'en a jamais assez je pense). Alors qu'elles sont terribles, capables de te détruire avec le sourire, leur corps, armes de destructions massives, tout en jouant les agneaux ! Mais quand il s'agit de défendre leurs intérêts, elles ont plus de 'couilles' que beaucoup d'hommes. Et vas-y que je fasse des manifestations, et que je fasse grève du sexe, et que je défile nue, et concert de casseroles, et tapages, et insultes, et cris. Ah les Femmes 2 !

Les femmes sont fortes. Elles ne lâchent rien ! L'égalité des sexes est une chimère. Les sexes se complètent ! Si bien pourtant ! La vraie question, et la vraie lutte, c'est l'équité entre les sexes, vis-à-vis de la Loi ! Et que chacun joue son rôle dans le foyer, dans la maison et dans la vie tout court ! Et que les femmes aient les mêmes chances et les mêmes opportunités ! Accès à la scolarité, accès à l'emploi et aux promotions, accès aux responsabilités politiques, accès à l'héritage quel qu'il soit etc. etc. Et qu'elles soient vertueuses, bon sang ! Surtout les femmes 2.0 (celles d'aujourd'hui). A quoi sert-il, de faire les mêmes bêtises que les hommes, au nom de l'égalité des sexes !

Définitivement, je le dis, les sexes sont égaux, ils se complètent, l'un dans l'autre (à prendre au second degré), pour créer l'harmonie. Mais une femme vertueuse, qui saurait la trouver ? (Proverbes je ne sais plus combien)

C'est alors, autour de l'idéal d'harmonie, entre l'homme et la femme qu'elles doivent se battre ! Et nous les hommes avec ! Il ne suffit pas de les caresser dans le sens des poils (en 2013 elles doivent éviter d'en avoir...) le 14 Février, le 08 Mars et à leurs anniversaires ! Il faut plus et pourtant si simple !

Aimons-les !
Elles le méritent !



POUR TOUS TRAVAUX D'INFOGRAPHIE
DE CONCEPTION VIDEO

☎ [00228] 91 41 31 38

POLICE SECOURS : 117

SAPEURS POMPIERS : 118 / 22 21 67 06

COMMISSARIAT CENTRAL : 22 22 41 26

GENDARMERIE : 172 / 22 22 21 39

SURETE NATIONAL : 22 22 21 21

PROTECTION DE L'ENFANCE :

111 / 22 20 45 10 / 22 20 45 11 / 22 20 45 14

TOUR DE GARDE DE PHARMACIE : 242

caricatures



histoires lol

1 C'est l'histoire d'un mec qui va aux toilettes dans un bar. La première est occupée et il entre dans la deuxième. A peine se met-il sur la cuvette qu'il entend :

- Salut ! Comment ça va ?
Surpris, il se dit que c'est un drôle d'endroit pour lier d'amitié avec quelqu'un, mais bon, on ne choisit pas...
- Euh..!!! ça va, dit-il embarrassé.
- Qu'est-ce que tu fais de beau ?
- Ben, je fais comme toi, ... caca...
Et là, il entend :
- Ecoute, je te rappelle plus tard, il y a un con à côté qui répond à toutes mes questions !

2 Dans une maternité, l'infirmière dit à une jeune mère : « Votre bébé est un vrai petit ange, une fois couché il ne bouge plus. »

La jeune mère répond :
« Tout le portrait de son père ! »

3 Dieu créa la femme

Dieu créa le ciel, la terre, les océans, les animaux et l'homme... Il était très content de lui. Puis il créa la femme, la regarda déçu et dit: « C'est pas grave, elle se maquillera...! »

4 Histoire insolite de 3 nonnes et un prêtre

Deux prêtres vont se doucher. Comme il n'y a pas de savon, l'un d'eux va en chercher dans sa chambre sans prendre la peine de s'habiller.

Il prend 2 morceaux de savon, et retourne vers la douche. Il est à mi-chemin lorsque trois nonnes arrivent dans sa direction.

Il n'a aucun endroit où se cacher. Il se plaque alors contre le mur comme une statue.

Les nonnes s'arrêtèrent, stupéfaites de voir une statue si réaliste. La première nonne tend la main et touche son pénis. Surpris, il laisse tomber un morceau de savon.

- Oh! Regardez, c'est un distributeur de savon.

La seconde nonne veut aussi essayer et tire également sur le pénis. Il laisse tomber son deuxième morceau de savon.

La dernière nonne n'est pas la moins curieuse et tire trois fois sur le pénis sans résultat. Elle continue son effort et soudain s'écrie:

- Sainte Mère de Dieu, il donne également le gel douche!

sudoku

8			1	6	2			9
		7			8		3	2
	2		9	3				
2		1	8	4				
4		5				3		1
				1	5	8		7
				9	6		1	
3	4		5			2		
1			7	2	4			3

charade

Mon premier est un gros mot qui veut dire bête.

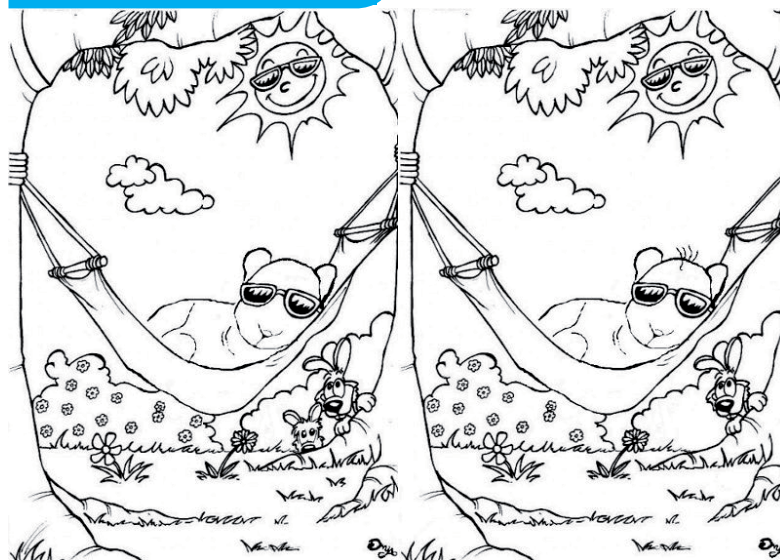
Mon deuxième est une boisson.

Mon troisième est le contraire de triste.

Mon quatrième est la deuxième syllabe du mot maison.

Mon tout les enfants ne l'aime pas forcément.

Les 7 erreurs



Karima ISSIFOU



Odalo SOGOYOU

Avec le soutien de
TOGO CELLULAIRE



Sherifa

Inspiré d'une histoire vraie
Un film de Steven AF

www.sherifa-lefilm.com

SORTIE OFFICIELLE - AVANT PREMIÈRE

23 Mars 2013 au Grand REX

Projections

SOKODE : 05 Avril 2013, Affaires Sociales

KARA : 06 Avril 2013, Affaires Sociales

LOME : 07 Avril 2013, Grand REX

Infoline : 90 02 83 63

Grand REX
(ex-cinéma REX face Montecristo Discoteque)



SODIGAZ SA




SelfProtec
UPS FRANCE

PLUSIEURS GAMMES :



PARASURTENSEURS



ONDULEURS



RÉGULATEURS

POUR TOUS LES USAGES : BUREAUTIQUE, INDUSTRIEL ou DOMESTIQUE

Distributeur agréé au Togo : STNT Sarl



BP : 407 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 22 25 43 / 22 22 00 65

SELFPROTEC est une marque de SAS SOCIÉTÉ NOUVELLE UNITEK

TOGO CELLULAIRE

3G

HAUT DÉBIT



DÉCOUVREZ CE QUE VEUT DIRE HAUT DÉBIT
INTERNET / MMS / WAP / MAIL / VISIOPHONIE / TÉLÉ VIDÉO SURVEILLANCE

